

RICHARD FORGEUR

LA CONSTRUCTION
DE LA
COLLÉGIALE SAINT-PAUL A LIÈGE
AUX TEMPS ROMANS
ET GOTHIQUES

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE PREMIER. — *La collégiale romane*

1° L'église :	
a) emplacement	160
b) description	161
2° Le cloître	162
3° Le chapitre	163
4° Le réfectoire et le cellier	164

CHAPITRE II. — *La collégiale gothique*

1° Le chœur	167
2° Le transept et les deux travées orientales de la nef	170
3° Les cinq travées occidentales de la nef :	
a) sources historiques	178
b) étude archéologique	185
4° Les trois absides	192
5° La tour	197
6° Le cloître	198

N.B. — Le lecteur trouvera reproduits, à la page 203, figure 23, le plan de l'église en 1850, et à la page 204, figure 24, celui de 1969.

Malgré les fructueuses recherches du chanoine Thimister, la chronologie précise de la construction de l'église Saint-Paul reste à établir.

Remarques préliminaires :

- 1° J'appuierai mes affirmations sur les travaux de Thimister (1), sur la chronique de Daniel de Blochem (2) et surtout sur les observations faites dans l'église.
- 2° Thimister utilise continuellement les expressions « côté droit et gauche » en tournant le dos au maître-autel. Blochem fait de même, mais en regardant cet autel (3). Il en résulte que la gauche de l'un est la droite de l'autre. Pour éviter ces confusions j'appellerai côté nord, celui qui se trouve vers le Vinâve-d'île et côté sud, celui qui longe le cloître; la tour étant à l'ouest et le chœur à l'est.

(1) *Essai historique sur l'église Saint-Paul...* dans B.I.A.L., t. VI (1863) et VII (1865) ou Liège, 1867, 403 p. in-8° que je désignerai par la lettre E; *Histoire de l'église collégiale Saint-Paul...* Liège, 1890, 655 p. in-8° cité par la lettre H et *Cartulaire... de l'église Saint-Paul*, Liège, 1878, 701 p. in-8°, cité par la lettre C. — L. HENDRIX, *La cathédrale Saint-Paul à Liège*, Liège, 1930, 79 p. in-4°. O. THIMISTER, Le 12^e centenaire de la mort de saint Lambert, dans B.S.A.H.D.L., t. X (1896), pp. 331-378, décrit les travaux exécutés à Saint-Paul, à cette occasion.

(2) Ecolâtre du chapitre, reçu chanoine en 1397, licencié en droit civil (B. f. 173 v°), décédé en 1467 (B. f. 182 v°); il rédigea une chronique du chapitre Saint-Paul intitulée *Liber de servis et aqua sancti Pauli servus sancti Pauli* veut dire chanoine de Saint-Paul). Une copie du XVI^e siècle (le chanoine Jean Canon, mort en 1529, y est cité au f° 201 v°) repose aux archives du chapitre cathédral déposées aux Archives de l'Evêché, transcrite aux folios 93 à 227.

Elle sera désignée par la lettre B. Je remercie M. Jean Pieyns, archiviste de l'Etat, détaché aux Archives de l'Evêché qui m'a facilité la consultation de ce très précieux manuscrit. Thimister a utilisé ce texte mais ses références sont parfois erronées. Le lecteur ne s'étonnera pas si les miennes et les siennes ne concordent pas toujours. Blochem a connu le cloître roman et les derniers chanoines qui avaient vu la tour romane. C'est pendant sa vie que la tour et le cloître actuels furent réédifiés. Soon témoignage d'ailleurs unique est irremplaçable.

(3) Le problème est important pour tous ceux qui utilisent les textes anciens. A Saint-Denis, on faisait comme Blochem : la droite était le côté sud, côté épître. N. FRAIKIN, *L'église Saint-Denis à Liège*, dans *Bull. Comm. Monuments*, t. 5 (1954), p. 21.

CHAPITRE PREMIER

LA COLLEGIALE ROMANE

Il y a environ mille et quelques années, le prince-évêque Eracle fonda les chapitres de Saint-Martin et de Saint-Paul. Dans cette dernière église, il établit 20 chanoines séculiers dont le nombre fut porté à 30 par Notger (1). Un prévôt, élu parmi les chanoines cathédraux dirigea le chapitre jusqu'au XII^e siècle; dans la suite il n'eut plus que des revenus et un droit de préséance et de justice. Un doyen et un chantre veillaient aux bonnes mœurs et à la dignité des offices tandis que l'écolâtre dirigeait l'école et que le *coste* (*custos*) conservait les bâtiments, les reliques et les objets du culte. Le personnel nécessaire à la vie commune des chanoines : boulanger, brasseur, etc., disparut avec celle-ci, dans le courant du XII^e siècle.

D'autre part, pendant la période qui s'étend de la fin du XII^e au début du XVI^e siècle, des donateurs fondèrent des autels, appelés chapellenies, auxquels étaient attachés des prêtres chargés de chanter des messes et de prendre part au chant de l'office avec les chanoines. Ces chapelains — une trentaine — ne résidaient toutefois pas tous; en fait une quinzaine d'entre eux participaient au chant avec une dizaine d'enfants de chœur, élevés aux frais de l'église.

(4) Sources médiévales presque contemporaines des événements, citées par A. HAUCK, *Kirchengeschichte Deutschlands*, 3^e Teil, 3^e et 4^e édition, p. 1028, Leipzig, 1906, et la *Vita Notgeri*, § 3.

Les chanoines de Saint-Paul et leur personnel vivaient sous les normes de la règle imposée aux chanoines séculiers par le concile d'Aix-la-Chapelle de 816 car Blochem cite la *regula canonicalis* (f. 102 r^o) et même des dispositions de cette règle concernant le dortoir et le réfectoire (f. 102 r^o et H. p. 59). Un acte de 1113 cite aussi la *regula* (C. p. 4). Comme le même manuscrit contenait généralement les trois parties de l'office de prime que l'on récitait au chapitre à savoir le martyrologe, l'obituaire, pour faire mémoire des donateurs, et la règle, ce manuscrit s'appelait *regula*. C'est donc dans les obituaires qu'il faut chercher le texte de la règle suivie dans un monastère et non dans les manuscrits qui reposaient dans les bibliothèques. Une recherche systématique permettrait de résoudre la question si controversée de l'appartenance des couvents à un ordre.

Charles DEREINE (A.S.A.N. 45, 1950, p. 192 et *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège*, p. 146, Brux. 1952) cite les textes de la règle d'Aix conservés jadis dans les collégiales de Huy, Ciney, Liège Saint-Pierre, Saint-Paul et Sainte-Croix, Visé et Tongres. On y ajoutera celui de la collégiale royale Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle (Z.A.G. 46 (1926) 188-192) et celui de la cathédrale Saint-Lambert (ARCH. ETAT LIÉG., *Cathédrale, Secrétariat*, n° 294, du XIII^e siècle). Ce dernier manuscrit ne reposait pas aux A.E.L. quand Ch. DEREINE fit ses recherches.

Selon la *Vita Notgeri* du XI^e siècle, Eracle aurait construit l'église jusqu'aux fenêtres et Notger l'aurait achevée : cf. édition de G. KIRTH, *Notger de Liège*, tome 2, p. 11, Liège, 1905.

Tout ce personnel disparut en 1797, quand la république française, qui venait d'annexer nos provinces, supprima les chapitres séculiers et les fondations de messes dites « bénéfices ».



Un clergé aussi lourni avait besoin d'une grande église et de vastes locaux pour vivre : chapitre, réfectoire, dortoir, boulangerie, brasserie, etc.; édifiés dès le X^e siècle ou, au plus tard, au début du XI^e, ils furent remplacés, à partir du XIII^e siècle, comme nous le verrons, par des constructions gothiques.

1^o *L'église*. Nous ne connaissons quasi rien de l'église romane; elle disparut au XIII^e siècle et on n'entreprit jamais de fouilles. Heureusement Blochem nous livre quelques détails à son sujet.

a) *Emplacement*. — Blochem précise que le mur méridional du bas-côté sud de l'église gothique se trouve au même endroit que celui de l'époque romane ⁽⁵⁾. L'actuelle tour gothique, commencée de son temps ⁽⁶⁾, à la fin du XIV^e siècle, s'élève sans doute sur l'emplacement de la tour romane, car, dans le cas contraire, Blochem, toujours très précis, n'aurait pas manqué de le signaler. Le plan de l'actuelle église est d'ailleurs assez proche de celui d'une église romane, le transept formant trois carrés juxtaposés (un pour la croisée, deux pour les croissillons), et le chœur, un carré ⁽⁷⁾.

(5) f. 180; H. p. 51.

(6) f. 181.

(7) Il serait plus judicieux de dire l'abside car le chœur est le lieu où se place le *chorus* c'est-à-dire, ceux qui chantent l'office. Or le chœur devait alors se trouver au milieu du transept, à la croisée comme à Saint-Lambert, Sainte-Croix, Saint-Denis, Saint-Pierre, Soignies, etc. En effet, il faut savoir que le nombre de stalles supérieures est toujours plus élevé — parfois de beaucoup, que le nombre de chanoines.

Saint-Paul ayant 30 chanoines, il devait y avoir environ 40 stalles soit 20 de chaque côté; une stalle a toujours 65 à 70 cm. de large, ce qui ferait ici 13 à 14 m., auxquels il faut ajouter l'autel majeur et les espaces qui séparent celui-ci des stalles et du fond de l'abside. Il était donc impossible de placer tout ceci dans une abside de 10 à 12 m. de long. Ce n'est qu'à l'époque gothique que l'on édifia de longs chœurs pour y placer le clergé et l'autel (Liège Saint-Paul, Saint-Martin, Saint-Jacques, Tongres, Huy). D'autres églises, réédifiées en gothique sur le plan roman, durent garder les stalles à la croisée du transept (Liège Saint-Lambert, Saint-Denis, Sainte-Croix, Dinant, Léau, etc.). Le jubé se trouvait, dans ce cas, entre les deux derniers piliers de la nef et non entre les deux premiers du « chœur » comme dans le premier cas.

Faut-il rappeler ici, que les églises cisterciennes avaient, bien souvent, les stalles dans la partie orientale de la nef, et, cas plus typique encore, celui des grandes églises espagnoles dont le *coro* est situé au milieu de la nef, voire même dans la partie occidentale de celle-ci, même quand il s'agit de très vastes églises gothiques !

b) *Description.* — Sous le chœur se trouvait une crypte ⁽⁸⁾, comme dans les autres églises conventuelles de l'île. Elle dut disparaître au XIII^e siècle, lors de la construction du chœur actuel, car Blochem ne l'a pas connue. Elle contenait un autel. Le pavement et la partie inférieure subsistent peut-être sous le chœur actuel.

Quant à la tour ⁽⁹⁾, il l'a vue et prétend qu'elle ressemblait à celle de Saint-Denis que nous connaissons bien. Elle avait deux voûtes superposées. Celle du haut couvrait l'étage du chœur occidental dédié à saint Thomas de Canterbury mort en 1170 et canonisé en 1173. C'est devant l'autel de ce saint que le chapitre chantait le trait *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, le premier dimanche de carême. Il fut consacré en 1204 par Gui, évêque de Préneste ⁽¹⁰⁾, légat du pape, en l'honneur des saints Thomas, Martin de Tours et de tous les saints. Othon de Geneffe le dota ⁽¹¹⁾. Lors de la destruction de la tour romane, cet autel fut transféré dans la chapelle du côté nord, à côté de la porte vers l'île, c'est-à-dire vers Vinâve-d'île, la troisième chapelle à partir de l'est. Au rez-de-chaussée ⁽¹²⁾ s'élevait un autel dédié à sainte Gertrude, abbesse de Nivelles. Lors de la construction de la tour gothique, il fut maintenu au rez-de-chaussée de la tour; c'est là que Blochem l'a connu ⁽¹³⁾. Peu avant le début du XVII^e siècle, les fondations de messes de cet autel furent transférées à l'autel nord du jubé du chœur parce que le bas de la tour fut utilisé par les musiciens et que les messes célébrées aux autels du jubé étaient les plus faciles à suivre par le public.

(8) B. f. 101 v^o et 180. Thimister (H. p. 357) prétend que le 28 janvier 1408, la crypte fut inondée et que les livres et bijoux qui s'y trouvaient, furent détruits. Hélas, il ne cite aucune source et il est probable qu'il se base, tout en l'interprétant mal, sur le texte de Blochem (f. 177 v^o - 178) qui raconte que, peu après la bataille d'Othée (septembre 1408), l'eau de la Meuse pénétra dans la trésorerie dont le niveau était alors très bas (*tunc in fundo depressam*) et y détruisit les chapes et les livres. Il n'y est pas question de crypte. D'ailleurs le chœur actuel existait déjà en 1408 et une crypte n'a pu exister sous ce chœur tel qu'il est. — La crypte de Saint-Jacques est citée en 1095 (V. BERLIERE, *Monasticon belge*, t. 2, p. 9, Maredsous, 1928); celle de Saint-Jean en 1008 (G. KURTH, *Notger de Liège*, t. 2, p. 15, Paris, 1905; un autel Notre-Dame *in crypta* est encore cité au XVII^e siècle à Saint-Denis (*Archives Vaticanes, Archivio della nunziatura di Colonia*, n^o 146, et S. BORMANS, *Notice des cartulaires de la collégiale Saint-Denis*, dans B.C.R.H., t. 54 (1872), p. 28; il était à cette époque transféré dans une autre chapelle car la crypte n'existait plus.

Elle aurait été consacrée le 7 mai 968 par l'évêque Eracle d'après E., p. 4. C'est très probable.

(9) B. f. 144 et 181.

(10) B. f. 144. L'autel de l'abside occidentale de Sainte-Croix fut lui aussi dédié à saint Thomas de Canterbury, mais en 1320 seulement.

(11) En 1244 d'après E., p. 331 et B. f. 144, 181 et 199 v^o; H. p. 49.

(12) B. f. 102 et 200; 181 r^o et v^o; H. p. 49. Coïncidence étrange : l'autel du vieux chœur de Saint-Denis, au rez-de-chaussée de la tour était dédié lui aussi à sainte Gertrude. S. BORMANS, *op. cit.*, de même que celui de l'abbatiale romane de Gembloux d'après Luc GÉNICOT dans A.S.A.N., t. 53 (1966) p. 257.

(13) B. f. 181 r^o et v^o.

Blochem ajoute que l'église *ab antiquo* possédait deux cloches : « Paula » et « Concordia » ⁽¹⁴⁾, et un autel dédié à sainte Marie ⁽¹⁵⁾ qui fut placé « sous la croix » dans la nouvelle église, c'est-à-dire à l'arc triomphal, à l'entrée du chœur.

2° *Le cloître*. Il s'adossait au flanc sud de l'église, comme de nos jours, mais « il formait quatre ailes, comme celui de Saint-Martin » ⁽¹⁶⁾. L'aile septentrionale, celle qui longeait l'église, se trouvait donc à l'emplacement des chapelles actuelles de Saint-Lambert et de Saint-Joseph, contre le bas-côté sud. L'aile est avait déjà la largeur actuelle ^(16bis).

Le mur méridional de l'église romane, dit Blochem, réunissait les deux portes du cloître ⁽¹⁷⁾. Or ces portes sont, encore de nos jours, à l'endroit où il les vit. Il désigne les trois autres ailes par un nom que nous retiendrons : l'aile orientale est l'aile du chapitre (comme de nos jours), l'aile sud est celle des écoles (le long de la rue Bonne-Fortune) et l'aile occidentale « celle où est la porte par laquelle on va à Saint-Jacques » ⁽¹⁸⁾. Cette dénomination particulière semble indiquer que de son temps déjà, aucune annexe ne longeait cette galerie vers la Place Saint-Paul. L'aile orientale, celle du chapitre, abritait dans la partie la plus proche de l'église, l'autel Sainte-Marie *in ambitu*, Sainte-Marie dans le cloître ⁽¹⁹⁾. Au dessus, soit à peu près où se trouve actuellement

(14) B. f. 147 v° — Un moulage de *Concordia* se trouve au musée diocésain. La cloche datait du XIII^e siècle.

(15) B. f° 102 et 197 v°.

(16) B. f. 178-180.

(16bis) Voir page 199.

(17) B. f. 179 v° et 180 2°; H. p. 51.

(18) Il y avait donc, de son temps déjà, un portail dans cette aile; il aura fait place à l'actuel, édifié sous Corneille de Berghes (1538-1544), très probablement.

(19) Un peu plus au sud, il y avait un autel dédié aux saintes Catherine et Barbe *in capella prope et ultra capitulum in claustris*. Du temps du nonce Sanfelici (vers 1656, on y célébrait presque jamais (cf liste des autels conservée aux Archives du Vatican, ci-dessus citée). La liste de 1660 dit que cet autel avait été *in capella dominorum sacellanorum* mais transféré à un autel du jubé. Le Chapitre avait demandé le transfert au nonce. Cet autel, chargé de deux messes par semaine, avait été fondé par Simon de Fléron.

Blochem et la liste de 1624 citent l'autel Saintes-Marie-et-Barbe « dans le cloître », *in ambitu*. La liste de Sanfelici et celles qui lui sont postérieures citent l'autel Saintes-Marie, Catherine et Barbe *in capella prope et ultra capitulum in claustris, in capitulo sacellanorum*.

N'aurait-il pas été transféré dans l'actuel vestiaire des chapelains qui aurait servi alors de chapitre aux chapelains ? On aurait alors maintenu, par habitude, l'expression *in claustris* (pourquoi le pluriel ?) En tous cas, en 1660 les fondations étaient transférées à l'autel du jubé pour que le peuple puisse assister aux messes, qu'on y célébrait. L'ancien autel fut alors démoli car Thimister ne cite pas d'autel dans le vestiaire des chapelains.

Dans beaucoup d'églises mosanes, les nonces du XVII^e siècle, transférèrent à des autels situés dans l'église, les fondations faites à des autels peu accessibles ou peu visibles situés dans le cloître, la tour, etc.

L'expression *in claustris* ne doit pas toujours être prise à la lettre. C'est ainsi qu'en 1215 on désignait la chapelle Saint-Gilles, accolée à l'est du chapitre, lui-même adjacent au cloître de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle (K. FAYMONVILLE, *Der Dom zu Aachen*, p. 140, Munich, 1909).

le « petit orgue », précisément un rien au sud, se voyait une chambre située donc à l'étage, chambre qui servit de bibliothèque ⁽²⁰⁾. Blochem ne donne aucun détail sur la forme ou l'aspect du cloître roman qui devait ressembler à celui de Tongres. Selon lui une croix se dressait au milieu, « comme dans les autres collégiales » ⁽²¹⁾.

3° *Le chapitre*. Comme dans presque toutes les églises, le chapitre se trouvait là où il existe encore ⁽²²⁾, dans l'angle formé par un bras du transept et par le cloître. On y récitait la seconde partie de l'office de prime et entre autres, un chapitre de la règle des chanoines rédigée en 816, à Aix-la-Chapelle, d'où le nom attribué à cette salle; il convenait dès lors qu'il soit très proche du chœur. Blochem n'en dit rien. Toutefois une liste d'autels, datant du XV^e siècle, insérée dans le manuscrit Blochem ⁽²³⁾ (liste que j'utiliserai souvent et que j'appellerai par facilité, liste Blochem — encore qu'il n'est nullement prouvé qu'il en soit l'auteur ^[24]), nous éclaire quelque peu sur la salle capitulaire. Elle devait être assez vaste car on y trouvait 3 autels au moins. La liste nous cite 5 autels, mais il ne faut jamais perdre de vue qu'au moyen âge le mot *altare* peut désigner une fondation de messes à célébrer sur un autel. Deux ou trois fondations peuvent être faites au même autel; on citera alors 2 ou 3 *altaria*, alors qu'il n'y a qu'un seul autel, matériellement parlant. Il est donc possible qu'il y ait eu 5 autels, mais je crois plus probable qu'il y avait 5 fondations attachées aux 3 autels. Ceux-ci sont énumérés : *in capitulo, in media capella*. S'y trouvent l'autel des saints Paul et Maurice fondé par Nicolas, vesti (curé) de Saint-Georges en Hesbaye et l'autel dédié à sainte Marie et aux saints Pierre, Paul, Jean-Baptiste et Jean l'évangéliste, fondé par le chanoine Guillaume de Berlo, décédé en 1280 ⁽²⁵⁾.

Vers le sud, *in capitulo, in capella angulari versus scolas*, se voyaient l'autel Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste fondé en 1312 par le chanoine Grégoire de Béthune, costé de Fosses, et l'autel Saints-Pierre et Paul ⁽²⁶⁾. Vers le nord, vers l'église, *in capitulo, in capella angulari*

(20) B. f. 178 r^o et v^o.

(21) B. f. 154 v^o et 155.

(22) Il fut toutefois reconstruit au XVI^e siècle.

(23) F^o 197 v^o - 202 v^o.

(24) Nous avons vu qu'elle contient la mention du chanoine Jean Canon, mort en 1529, soit 62 ans après le décès de Blochem.

J'utiliserai également une liste de 1624, publiée par Thimister, E., pp. 331-333 et H., pp. 408-410, qui énumère 28 autels (le dernier est cité deux fois); une autre, contemporaine, aux Archives vaticanes, *Archivio della nunziatura di Colonia*, n^o 147, qui cite 37 autels, et enfin, deux autres de 1650, conservées aux Archives de l'évêché sous la cote, C.I. 9bis qui en énumèrent 39 et 40, la seconde liste citant d'ailleurs, une fondation de 1683 !

(25) Dont la pierre tombale se trouve dans le préau du cloître.

(26) Epitaphe dans Henri VAN DEN BERCH, t. 1, p. 88, n^o 305. Elle rappelle la fondation de l'autel et fixe la date de décès du chanoine à 1313. L'acte de fondation est transcrit dans C. p. 127.

versus ecclesiam, se trouvait l'autel dédié aux saints Etienne et Martin, fondé par le chanoine Renard de Lupi ⁽²⁷⁾.

Au milieu de la salle, la pierre tombale de la comtesse Alpaïde qui donna Tourinnes au chapitre. Elle est mentionnée comme telle, aux kalendes de lévrier, dans l'obituaire qui suivait le martyrologe en usage du temps de Blochem. L'inscription funéraire précisait qu'Alpaïde était comtesse de Hougarde ⁽²⁸⁾.

4° *Le réfectoire*. A côté du chapitre, accolé au mur sud de celui-ci et au cloître, se dressait le réfectoire qui, du temps de Blochem, était laissé à l'usage du receveur du chapitre (emplacement actuel du vestiaire des chapelains et de la trésorerie); plus au sud encore, le cellier (emplacement actuel du vestiaire des chanoines et locaux voisins) qui avait pignon sur la rue Bonne-Fortune, condition nécessaire pour y amener les grains ⁽²⁹⁾.

Le chapitre, l'ancien réfectoire et le cellier, placés judicieusement l'un près de l'autre, formaient donc une ligne droite. A l'est de ces bâtiments, là où se voit de nos jours la cour des sacristies, était le jardin d'une maison canoniale située probablement rue saint-Paul ou, peut-être sur l'emplacement des sacristies actuelles. En effet, le chapitre avait interdit au propriétaire de cette maison de planter des arbres ou de construire, à moins de 10 pieds des fenêtres de l'église, du chapitre et du réfectoire. L'acte de 1254 transcrit dans le cartulaire est formel à cet égard ⁽³⁰⁾.

Blochem parle peu de l'aile sud du cloître. Entre elle et la rue Bonne-Fortune se situaient les écoles (actuel lapidaire et annexes du Musée diocésain). Il ne dit rien de l'aile occidentale. Nous savons seulement qu'un portail y donnait accès vers Saint-Jacques et qu'une maison était adossée à cette galerie du cloître et à la tour ⁽³¹⁾.

C'est tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui sur la collégiale romane et ses annexes. Puisse-t-on un jour en louiller le sol pour l'obliger à révéler ce qu'il sait d'une institution millénaire.

(27) Ces autels sont cités avec leur localisation et le nom des fondateurs, aux folios 200 à 202 du manuscrit Blochem.

(28) B. 90 v^o et 101. Cette pierre est décrite par Henri van den Berch, *Epitaphier*, édition Ph. de Limbourg, t. 1, p. 85, n^o 288 et par le *Tableau du clergé du diocèse de Liège*, p. 98, Liège, 1794. Voir à ce sujet : J. VAN DER VELPEN, *Alpeide, stichtes der collegiale kerk van Hoegaarden* dans *Eigen Schoon en de Brabander*, t. 36 (1953), p. 6. — E. p. 7.

(29) B. f. 90 et H. 50. Thimister a cru que ces locaux se plaçaient en ligne droite sur un axe ouest-est, parallèle à l'église, allant du chapitre vers la rue Saint-Paul, alors que de toute évidence, l'axe est nord-sud, allant du chapitre vers la rue Bonne-Fortune; les bâtiments étaient ainsi placés comme dans tous les monastères médiévaux, l'implantation de Thimister eut été unique au monde et le cloître n'aurait plus longé les annexes !

(30) C. p. 58, 59.

(31) B. f. 139.

CHAPITRE II.

LA COLLEGIALE GOTHIQUE

Pour étudier en détails le monument, il faut au préalable connaître toutes les parties édifiées ou reconstruites au XIX^e siècle ^(31b), à savoir :

- a) face nord (Vinâve-d'île) : le collatéral du chœur; tous les contreforts, arcs-boutants et pinacles, la balustrade placée au bas de la toiture, le gable et la partie inférieure de la grande fenêtre du transept; aux chapelles latérales, le parement extérieur du mur, les fenestragés, la galerie et les pinacles; à la grande-nef : contreforts, arcs-boutants, pinacles, galeries et les fenestragés des 2 premières fenêtres (vers la gauche, vers l'orient) refaites par Delsaux selon le dessin des cinq autres (fig 1);

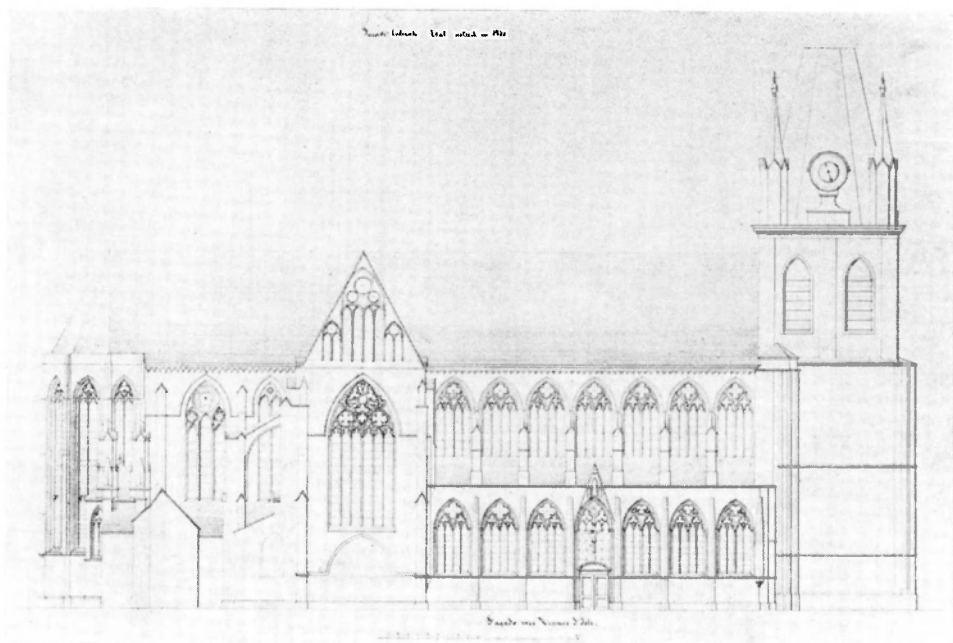


Fig. 1. — Façade nord. Etat actuel. Dessin de Charles Delsaux. 1850 (Liège, Musée diocésain).
(Photo B. U. Lg.)

(31bis) Sur ces travaux, voir, J. DELSAUX, *Les monuments de Liège*, 2 pages et planches 7 à 12. Liège, 1858, in folio : plans, coupes et élévations trop réguliers — L. HENDRIX, *Comment fut conçue la restauration de la cathédrale de Liège en 1850*, dans *Leodium*, 22 (1929) pp. 7-18 (critique très sévère) — Ch. LUCAS, *L'église Saint-Paul, cathédrale de Liège*, 1232-1289, s.l.n.d., 64 pages in-8° (panégyrique) écrit vers 1905) — O. THIMISTER, *Fêtes et travaux commémoratifs du XII^e centenaire de la mort de saint Lambert* dans *B.S.A.H.D.L.* 10 (1896), pp. 331-378.

- b) face est (abside) : le haut des contreforts, les pinacles et la galerie relaits en petit granit alors que tout le reste est en pierre de Lorraine recouverte d'un enduit gris par le « restaurateur » pour unifier et lui donner l'aspect du petit granit;
- c) face sud : collatéral, arcs-boutants et contreforts; arcatures, balustrade et pinacles du chœur (fig. 20); contreforts et gables du bras sud du transept; grande-nef : arcatures, 2 fenestrages orientaux refaits par Delsaux selon le dessin des autres, couverture des arcs-boutants et de leurs piles; chapelles latérales de la nef : pinacles, balustrades, parement extérieur, tourelle d'escalier du petit jubé;
- d) façade occidentale (Tournant Saint-Paul) : fenestrage refait en style « rayonnant » vers 1905, au lieu du flamboyant qui s'y trouvait.

∴

L'église est bâtie en calcaire, sauf l'extérieur de l'abside qui est en pierre de Lorraine comme celle de Saint-Denis, et les parties sculptées qui sont en pierre de sable de la région de Maastricht; au sud quelques mètres carrés du parement sont en grès houiller probablement réutilisé, car ce matériau ne fut employé, à Liège, qu'à l'époque romane; le mur extérieur du triforium, enduit vers la nef et visible des combles des bas-côtés est en grès houiller de réemploi.

∴

Depuis l'apparition du style gothique dans nos régions et la réédification de la cathédrale Saint-Lambert, entreprise en 1185, les chanoines de Saint-Paul estimèrent que leur église romane était démodée et entreprirent de la reconstruire ⁽³²⁾. C'est probablement sous le doyen Othon de Genelle, cité comme tel en 1227 et en 1245 ⁽³³⁾, que les travaux débutèrent. Probablement ?... car c'est une source très tardive ⁽³⁴⁾ qui nous l'apprend, mais cette affirmation concorde avec le style de l'édifice; de plus elle est confirmée par le texte d'une lettre de 1254 par laquelle Pierre, cardinal diacre de *San-Giorgio-in-Velabro*, légat du Saint-Siège dans nos régions, accorde des indulgences aux fidèles qui contribueront à la construction de la collégiale que les chanoines *de novo construere inceperunt opere sumptuoso* ⁽³⁵⁾. Enfin, le

(32) Sur un plan très proche de celui qu'a dessiné Thimister (H. p. 45) sauf les chapelles accolées à l'est du transept. En réalité, l'église ne fut pas achevée selon ce plan primitif puisque, comme nous le verrons, les cinq chapelles latérales du nord furent édifiées en même temps que la nef. J. DELSAUX, *Les monuments de Liège*, 2 pages, et pl. 7-12, Liège, 1858, *in-folio* publie des plans, coupes et élévations trop réguliers.

(33) E. SCHOONEMEESTERS, *Les doyens de la collégiale Saint-Paul à Liège* dans A.H.E.B., t. 36 (1910), p. 349.

(34) Chronique en vers, du doyen Albert DE LIMBOURG (1604-1627) publiée par Thimister dans E., p. 325 et dans la *Fundatio collegii Sancti Pauli leodiensis*, p. 14, Liège, 1622.

(35) C. p. 60 qui édite le texte avec la date MCCLIII d'après B., f. 226-227. Le manuscrit de B. porte bien la date 1254, et en l'occurrence, il ne peut y avoir confusion entre les styles de Pâques ou de Noël.

11 avril 1289, l'évêque auxiliaire de Liège consacra le maître-autel et huit autres à savoir six dans le transept, un au chapitre et un dans le cloître ⁽³⁶⁾. Un pouillé ⁽³⁷⁾ datant de l'extrême fin du XIII^e siècle nous révèle la liste de 15 autels fondés dans la collégiale. Il énumère les six autels susdits, deux dans le chapitre, Saint-Paul ainsi que Notre-Dame et Saint-Paul, celui du cloître, celui du rez-de-chaussée de la tour, dédié à sainte Gertrude, l'autel Saint-Thomas de Canterbury, au premier étage de la tour, enfin les autels Saint-Germain, Saints-Michel et Elisabeth, Saint-Sauveur et les Douze Apôtres que je ne suis pas parvenu à situer sur le plan de l'église du XIII^e siècle. Nous les retrouverons quand ils auront été déplacés au cours du siècle suivant. Ils étaient vraisemblablement adossés aux colonnes de la nef, comme cela se voyait ailleurs; il n'existait pas d'autres possibilités de les placer dans l'église.

Pour le XIV^e siècle, nous sommes privés de textes historiques, diplomatiques ou narratifs; il faut attendre le XV^e siècle pour en retrouver grâce à la chronique de Blochem. Par contre nous découvrirons dans les fondations d'autels et les inhumations, des repères chronologiques très précieux. En les utilisant et en interrogeant les pierres et la charpente nous essayerons de retracer la chronologie de la construction.

1^o Le chœur.

On a toutes raisons de croire que la réédification débuta par le chœur. En effet c'est ainsi qu'on pratiqua pour l'immense majorité des églises gothiques. Celles qui sont inachevées conservent un chœur gothique et une nef romane, comme à Saint-Denis à Liège, à Beauvais, etc. (la cathédrale de Cologne ne posséda que son chœur, du XIII^e au XIX^e siècle). De plus, le style très simple du chœur de Saint-Paul fait, à lui seul, apparaître l'antériorité de cette partie du monument. Les fenestrages consistent en simples lancettes surmontées d'*oculi*; les 2 fenêtres occidentales étant plus étroites n'ont que 2 lumières, celles de l'est en ont 3. La travée orientale est d'ailleurs un peu plus longue. La charpente du chœur est totalement différente de celle du reste de l'église et de l'abside: les sablières, étant les seules pièces longitudinales, supportent les fermes raidies par des jambettes et par des contre-fiches, sans faîtière ni sous-faîtière (fig. 2 et 3). Cette forme, assez rare, se

(36) C. pp. 95-97, d'après B. f. 222-225. — D. DEGRELLE, *La date de consécration de la cathédrale Saint-Paul* dans *Leodium*, t. 13 (1914), pp. 26-28.

(37) J. BRASSINNE, *Fragment d'un pouillé des collégiales du diocèse de Liège au XIII^e siècle* dans B.S.A.H.D.L. t. 16 (1907) 193-194. Ce pouillé doit dater de l'extrême fin du siècle comme le prouvent les mentions d'autels fondés à Saint-Paul à cette époque et les recherches faites sur le Chapitre de Huy par Luc GÉNICOT, *Les chanoines et le recrutement du chapitre de Huy pendant le moyen-âge* dans *Annales Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts*, t. 27 (1963-1964) 1-99.

rencontre sur l'abside orientale de Sainte-Croix à Liège, à la cathédrale d'Autun et aux collégiales de Beaune et de Saulieu en Bourgogne. Elle était en usage à la fin de l'époque romane et au début du gothique; elle fut encore utilisée au milieu du XIII^e siècle à l'évêché d'Auxerre ⁽³⁸⁾.

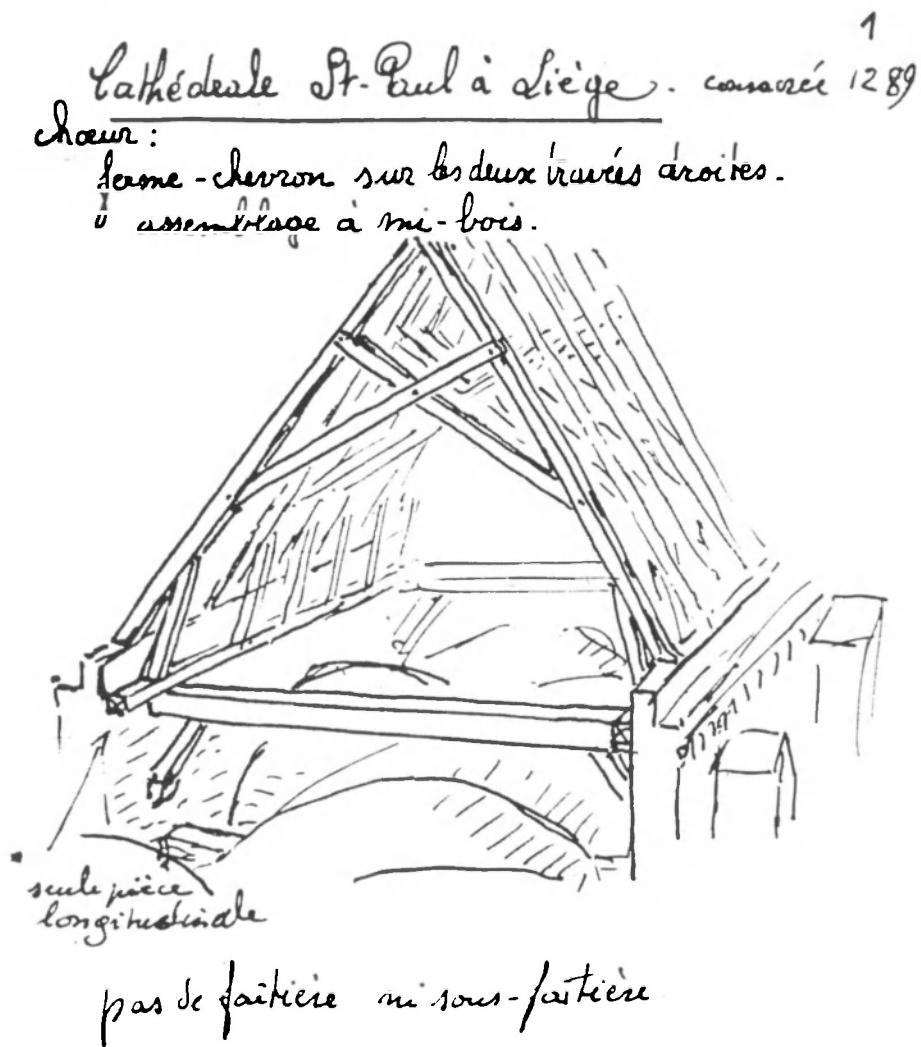


Fig. 2. — Charpente du chœur. Dessin de M. Jacques Halfants. Vers 1952.

(38) E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, t. 3, pp. 8 et 29, fig. Paris, 1857. H. JANSE et LUC DEVLIEGHER dans leur belle étude, très fouillée, *Middelleeuwse bekappingen in het vroegere graafschap Vlaanderen* dans *Bulletin Comm. Monuments et sites* t. 13 (1962) 299-374, n'ont pas rencontré ce type de charpente, pas plus que Lasteyrie et Enlart. Une charpente, assez proche de celle de Saint-Paul, couvre le chœur de l'église des dominicains de Berne. (J. OBERST, *Die mittelalterliche Architektur der Dominikaner... in der Schweiz*, Zurich, 1927, pp. 52-58 et H. HOFER et LUC MOJON, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, t. 5, p. 121, Bâle, 1969. et celui de Sainte-Croix à Liège.

Cathédrale Saint-Paul à Liège
charpente de la nef (homogène).

2

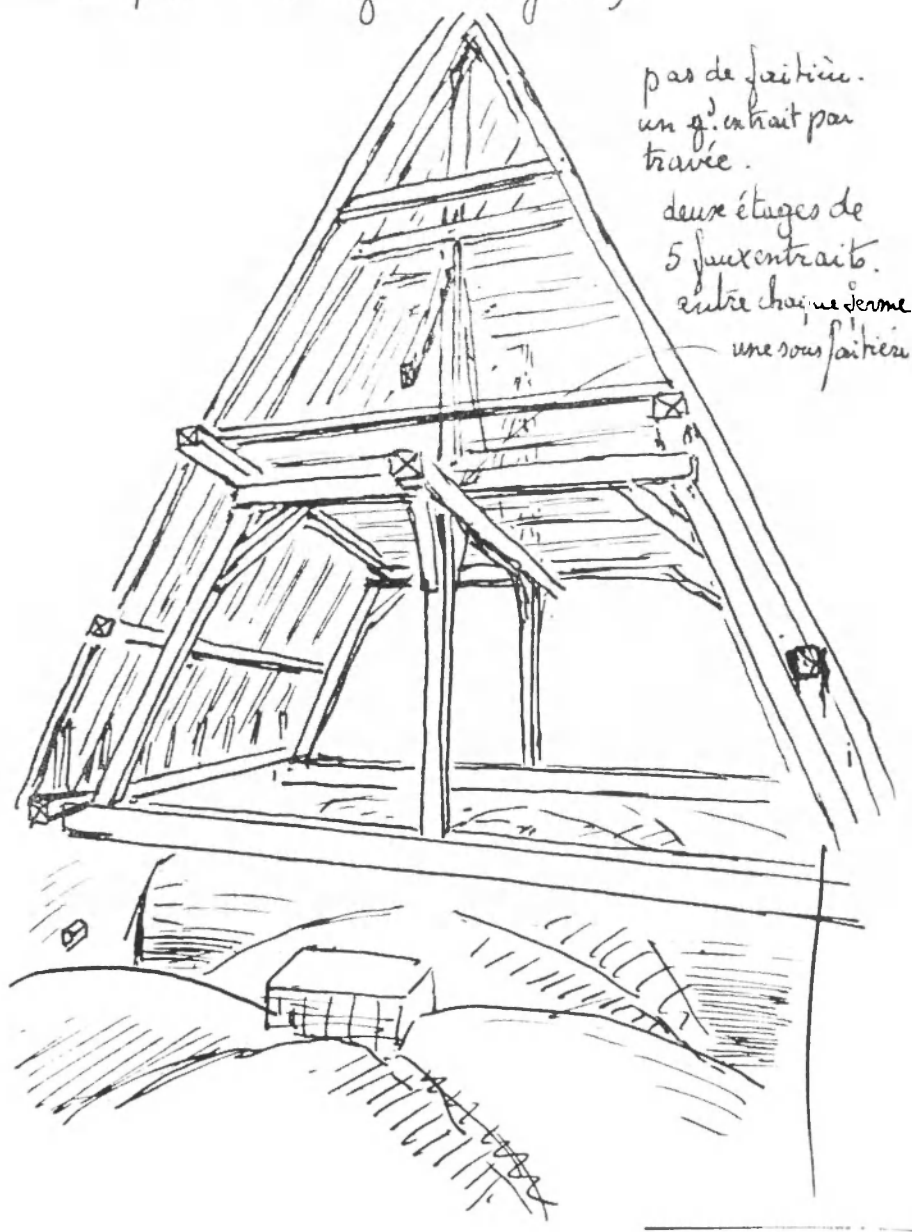


Fig. 3. — Charpente de la nef. Dessin de M. Jacques Halfants. Vers 1952.

La voûte du chœur était contrebuttée par des arcs-boutants démolis et reconstruits par Delsaux au XIX^e siècle. Toute trace de l'état antérieur ayant disparu, ils ne sont connus que par des dessins. Vers 1450, on plaça un nouvel aigle dans le chœur ⁽³⁹⁾ qui était éclairé, au moins aux fêtes, par deux couronnes de lumières ⁽⁴⁰⁾.

Aux flancs du chœur s'étendaient 2 annexes dépourvues de communications avec celui-ci. Il y avait ainsi, de chaque côté, une salle parallèle et une perpendiculaire à l'axe de l'église (voir plan p. 205). Celles du sud étaient séparées par la célèbre porte à pentures en fer forgé qui, de nos jours, donne accès au trésor. Elle le faisait déjà, au XIII^e siècle, quand la trésorerie occupait la salle au sud du chœur, perpendiculaire à celui-ci, telle que Thimister l'a connue et décrite ⁽⁴¹⁾. Le chœur de Sainte-Croix est flanqué de 2 salles perpendiculaires à l'axe, comme à Saint-Paul ⁽⁴²⁾, elles datent du XIV^e siècle.

A l'est le chœur était probablement fermé par un mur plat, comme à Saint-Christophe, à Saint-Antoine, à Saint-Pierre à Liège, à Orval, à Kortesse; ce mur disparut quand on édifia l'abside, au XIV^e siècle. Le maître-autel fut consacré en 1289.

2^e Le transept et les deux travées orientales de la nef.

Le transept fut édifié en même temps que le chœur car l'architecture de ces deux parties est très homogène. Les murs sont percés de fenêtres à lancettes; il n'y a aucune recherche architectonique, ni passage, ni triforium. Les 6 autels du transept lurent consacrés en même temps que le maître-autel et s'appuyaient tous au mur oriental. Il faut en effet se rappeler que les grandes baies qui aujourd'hui réunissent le transept aux collatéraux du chœur, ne lurent percées que lors de la construction de ceux-ci : en 1856 pour le nord, en 1875 pour le sud ⁽⁴³⁾. Auparavant c'était donc un grand mur plat. Ces 6 autels sont cités nominalement par l'acte de consécration et par le pouillé de la fin du XIII^e siècle. En allant du nord au sud, c'était :

- 1) autel Saints-Calixte, Fabien et Sébastien, fondé par Jean de Maubeuge;
- 2) autel Saints-André et Martin fondé en 1249 ⁽⁴⁴⁾;

(39) B. f. 174 et 175.

(40) B. f. 175.

(41) E. p. 228 et H. p. 546. — R. FORGEUR, *D'où provient la porte de la trésorerie de la cathédrale Saint-Paul ?* dans *Bulletin de la société Le Vieux-Liège*, t. 6, n° 147 (1964) p. 436.

(42) Plan dans A. DELHAES, *L'église Sainte-Croix à Liège*, Liège, 1963.

(43) H. pp. 519 et 521. La peinture murale qui décorait la face orientale du croisillon sud du transept, datait du XVI^e siècle et fut détruite en 1875 pour percer la grande baie.

J. HELBIG, *Lambert Lombard, peintre et architecte*, pp. 47-51 et 75, Brux., 1893 et J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège*, p. 163, Liège, 1903.

(44) C. p. 54; E. p. 287; H. p. 353.

- 5) autel Sainte-Marie fondé en 1258 ⁽¹⁵⁾;
- 4) autel Saints-Jean l'Évangéliste et Barthélemy:

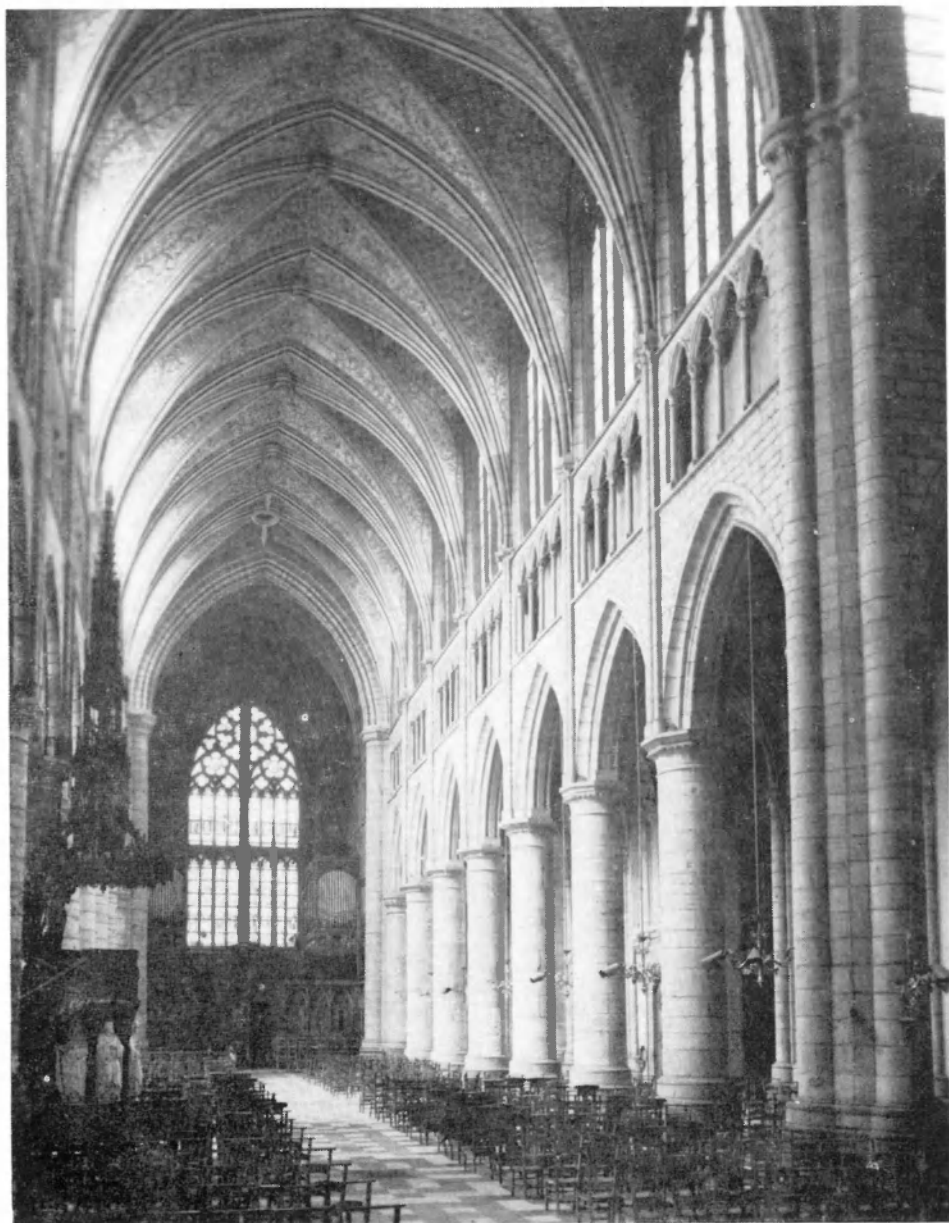


Fig. 4. — Vue vers l'ouest.

(Photo A. C. L.)

(45) E. p. 332.

- 5) autel Saints-Jean-Baptiste, Nicolas et Madeleine, fondé par le doyen Godescale en 1086 et transféré ici au XIII^e (16);
- 6) autel Saints-Etienne et Laurent, fondé en 1276.

Il est frappant que les autels 5 et 4 soient dédiés à Notre-Dame et à saint Jean l'Évangéliste. Ils étaient, à n'en pas douter, placés des deux côtés de la porte du chœur, aux pieds des statues de ces deux saints qui encadraient un crucifix pendant à la voûte ou à l'arc triomphal (17). Ce crucifix écarté aux temps baroques fut placé sur la porte du cloître, puis remis à sa place primitive mais doté d'une nouvelle croix, en 1884 (18). C'est pourquoi ces deux autels furent traditionnellement appelés *sub cruce*, jusqu'au milieu du XVII^e siècle et ensuite *sub jubileo*, sous le jubé. C'est en effet entre le chœur et le transept ou, plus probablement, entre le transept et la nef, comme à l'époque romane, ainsi qu'à Saint-Lambert, Saint-Denis, Sainte-Croix, etc., que s'élevait le jubé, probablement depuis le XIII^e siècle (19). Toutefois ce n'est qu'au milieu du XVI^e qu'on en trouve la première mention (20). Le crucifix, la Vierge et Saint-Jean étaient posés sur une poutre, appelée trel, comme à la collégiale Saint-Jean; ils y étaient déjà en 1299 (21). Au XVII^e siècle, le jubé fut réédifié à la même place; mais en 1711, il fut démoli et remplacé par une cloison de marbre surmontée de statues et percée en son milieu par une porte en laiton (22). Au XVIII^e siècle, les autels cités ci-dessus 1 et 2 furent réunis en un seul, de même que

(16) pp. 278 et 279.

(17) Comme dans la plupart des églises gothiques. Celui de Huy est cité vers 1240 par Luc GENICOR, *Bull. Comm. Monuments et Sites*, t. 14 (1963) p. 379 d'après Maurice de Neufmoustier. Celui de Tongres est fréquemment cité par Placide LÉFÈVRE, *L'ordinaire de la collégiale de Tongres*, t. 1, p. LI, Louvain, 1967. De celui de Saint-Jean, subsistent les deux statues du XIII^e siècle, la Vierge et Saint-Jean, placées dans le porche mais qui étaient à leur place primitive lorsque Saumery les y vit (*Les délices du pays de Liège*, t. 1, p. 13, Liège, 1734. Vu la distance, l'obscurité, les couches de badigeons qui couvraient les statues, les longs cheveux de Saint-Jean, il prit celui-ci pour la Madeleine ! — J. HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège*..., pp. 110 et 111, 2^e édition, Bruges, 1890.

(18) E. p. 207; H. p. 519. — *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. 3 (1876), p. 168. — J. HELBIG, *op. cit.*, p. 111.

(19) Il est probable qu'à l'origine, les stalles aient été placées à la croisée du transept comme dans tant d'églises romanes et à Sainte-Croix, Saint-Denis, Saint-Lambert. On les a peut-être placées dans le chœur, là où elles sont de nos jours, au moment où l'abside a été édiflée, au XIV^e siècle.

(20) Un autel dédié à la Trinité et aux Cinq plaies du Christ fut fondé *supra jubileum* par le chanoine Fabry, *senior* le 10 octobre 1547. Liste de 1660. A. Evêché de Liège, C. 1 ghis.

(21) Liste de 1624 et 1660; B. f. 197 v^o et 198 v^o; E. p. 332.

(22) Citation d'un luminaire en l'honneur de Notre-Dame, *stantis quasi super introitum chori*. C. p. 109.

(23) R. FORGEUR, *Notes sur la porte du chœur de la cathédrale de Tongres et la démolition des jubés au XVIII^e siècle* dans C.A.P.L., t. 49 (1958) pp. 4-10. — E. p. 191 et planche p. 190 : l'autel majeur, visible sur cette gravure est maintenant à l'église décanale de Seraing; il est de toute évidence une copie de celui de la cathédrale Saint-Lambert, reproduit dans le *Bulletin de la société Le Vieux-Liège*, t. 5, (1956-1960), pp. 388-389.

ceux du sud 5 et 6. Les deux autels ainsi constitués, un dans chaque croisillon du transept, furent reconstruits en style baroque; ils sont visibles sur le plan de 1850 (fig. 25). Quand en 1711, le chapitre détruisit le jubé, ils reçurent les fondations des autels du jubé, par permission expresse de l'évêque Joseph-Clément de Bavière ⁽⁵⁴⁾, de sorte que, des 6 autels, il n'en subsistait que deux. Le sixième avait reçu en 1629 les fondations de l'autel Saints-Côme et Damien qui, adossé au mur sud du transept, à l'endroit où s'ouvrent aujourd'hui les portes vitrées conduisant au chapitre, avait été fondé en 1546 ⁽⁵⁵⁾. Vis-à-vis de lui, mais au nord, se dressait l'autel Notre-Dame, Saints-Christophe, Roch et Barbe, dit « chapelle Marka », fondé vers 1500. Il était situé aux pieds de la lenêtre du bras nord du transept, sous un grand arc en plein

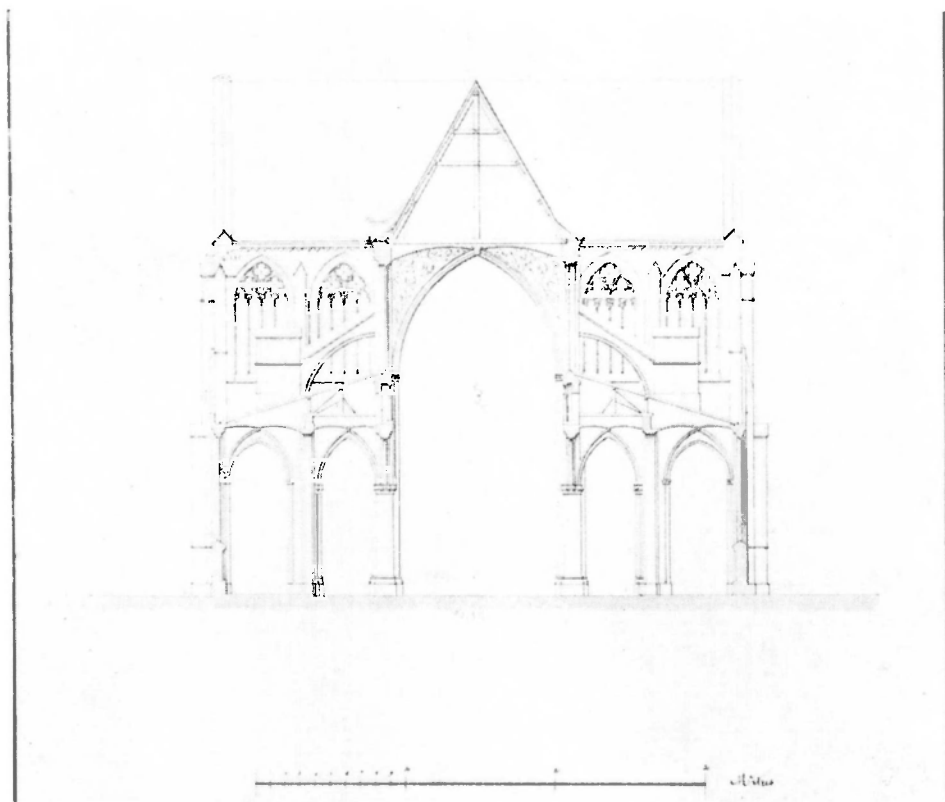


Fig. 5. — Coupe transversale sur la nef. Etat actuel en 1850.
(Dessin de l'architecte Charles Delsaux. (Liège, Musée diocésain).

(Photo Bibliothèque Université de Liège.)

(54) *Archives de l'Evêché de Liège* (A. Ev. Lg) n° 6. I. 9ter.

(55) C. p. 606; E. p. 336. Ces portes sont néogothiques; avant 1850, il n'en existait pas: le chapitre était isolé de l'église... comme partout.

cintre ⁽⁵⁶⁾. Cette fenêtre, ornée d'un vitrail offert par le doyen Godelfroid de Cologne (1317-1353) ⁽⁵⁷⁾, fut agrandie en 1870, en abaissant fortement la partie inférieure qui fut alors décorée d'arcatures copiées sur celles des chapelles; dans chaque niche on peignit l'effigie d'un saint évêque du diocèse.

Au dessus du gable de ce bras du transept (*super opus crucis ecclesie*) se dressait un ange de pierre. Sous le doyen Gilles Bissenhayne (1451-1444), la fabrique dépensa 200 florins du Rhin pour le remplacer par un ange de plomb et réparer le mur avec des crampons de fer. C'est Delsaux qui plaça la statue, en pierre, Saint-Paul qui s'y dresse encore et qui succède à un autre Saint-Paul, visible sur la gravure de Remacle le Loup ⁽⁵⁸⁾.

Quant au croisillon sud, en 1870, en perçant un mur pour poser les orgues qui accompagnent la psalmodie, on y trouva une porte de chêne ornée de belles peintures en fer forgé, datant du XIII^e siècle; elle est déposée au musée diocésain. Il semble bien que ce soit dans le mur occidental du croisillon sud que cette porte fut découverte ⁽⁵⁹⁾.

Enfin sur le mur occidental, on distingue très bien les 2 fenêtres qui l'éclairaient avant la construction des chapelles latérales des nefs. Elles ont perdu leur fenestration et sont bouchées. Celle du sud est en partie cachée par l'orgue du chœur. Du côté nord, le confessionnal du pénitencier empêche de voir une jolie piscine gothique qui servit jadis à la chapelle Marka.

Il est curieux de constater que les fenêtres occidentales du transept sont beaucoup plus larges que celles de l'orient. Elles occupent toute la largeur disponible alors que les baies orientales sont de simples lancettes à 2 lumières surmontées d'un *oculus* à 5 lobes (*fig. 5*). De plus, la lace occidentale offre un triforium, l'autre pas.

Les deux travées orientales de la nef, à savoir celles de la grande nef et des nefs latérales furent édifiées pendant la seconde moitié du XIII^e siècle, très probablement pendant la même campagne que le transept, car elles sont antérieures aux cinq autres travées qui datent,

(56) H. p. 523; il est visible sur la gravure de Remacle le Loup, reproduite dans les *Délices du Pays de Liège*, dans E. p. 105 et H. p. 496, ainsi que sur le relevé manuscrit de Delvaux (pl. 49). Un arc semblable se dressait au même emplacement à Saint-Lambert. Celui de Saint-Paul disparut vers 1860 pour agrandir la fenêtre vers le bas quand un grand vitrail dû à Capronnier fut placé en 1866; H. p. 524.

(57) B. f. 161 v^o; il cite l'inscription rappelant le nom du donateur.

(58) B. f. 181 v^o et H. p. 495.

(58bis) H. p. 524. La porte est reproduite en dessin, par L. DE FISENNE, *L'art mosan du XII^e au XVI^e siècle, Recueil de monuments levés et dessinés*, 3^e livraison, pl. 37 et 38, Tilleur, 1887, in-4^o.

(59) E. p. 199.

elles, du XIV^e siècle. Ces deux travées ont été construites sans chapelles latérales, car les fenêtres des bas-côtés ont existé, Thimister en a vu une au côté nord; au côté sud elle est encore très visible du jubé de l'orgue du chœur d'où le lenestrage avec ses barlottières sont accessibles. De plus, des deux côtés, la corniche en pierre de sable existe encore; elle couronne le mur gouttereau des bas-côtés (fig. 6), mais au nord, seules les deux travées orientales en sont pourvues, ce qui prouve, à l'évidence, que les cinq autres travées furent édifiées en même temps que les chapelles latérales nord, sous une charpente unique, relaitée intégralement par Delsaux en 1850.

Les deux premières travées orientales des bas-côtés ont donc eu une première toiture reposant sur la corniche de pierre de sable, remplacée ou agrandie quand les chapelles latérales leur furent accolées.

En résumé, on peut admettre que le chœur, le transept et les deux premières travées des nefs datent de 1240 à 1289 environ, date de la consécration des autels de cette partie de l'église.

Deux premières chapelles latérales nord.

Pendant les derniers siècles du moyen âge, — principalement du XII^e au XVI^e siècles — des personnes pieuses fondèrent des bénéfices

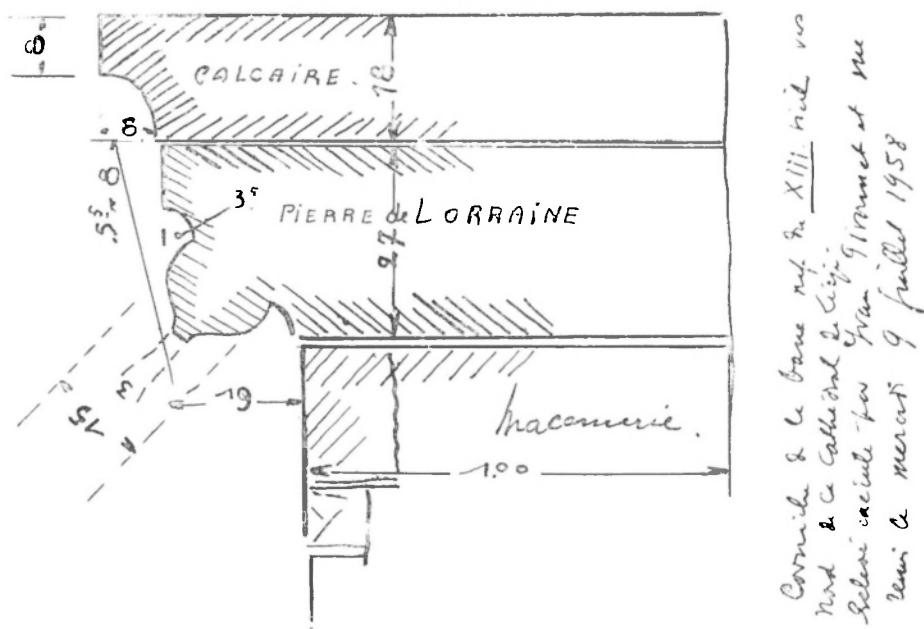


Fig. 6. — Coupe de la corniche du bas-côté nord. Dessin de l'architecte Camille Bourgault d'après les cotes relevées par M. Yvan Pironnet. 1958.

ou chapellenies. Elles construisaient une chapelle accolée à une église, ou un autel et y affectaient des biens dont les revenus servaient à rétribuer un prêtre appelé bénéficiaire, chapelain ou altariste, chargé d'y célébrer les messes à l'intention du donateur. Ces autels de plus en plus nombreux lurent adossés aux piliers de la nef, dans la tour, dans la salle du chapitre, le transept, etc.

Quand on réédifia des églises à l'époque gothique, on construisit autour du chœur, un déambulatoire et des chapelles absidales pour abriter ces autels. Souvent on se contenta de les construire le long des nefs latérales, entre les contreforts. On commençait généralement — c'est le cas à Saint-Paul et à Saint-Denis — par le côté opposé au cloître ⁽⁶⁰⁾ afin de conserver le plus longtemps possible, l'aile du cloître adjacente à l'église.

Les deux premières chapelles du côté nord sont les plus anciennes de Saint-Paul. Elles sont actuellement réunies pour former, avec la troisième, la chapelle du Saint-Sacrement. Thimister pense que les chapelles ont été construites, puis démolies et réédifiées ⁽⁶¹⁾. Je ne crois pas pouvoir me ranger à son avis. Si on avait bâti ces chapelles en même temps que la nef, au XIII^e siècle, il n'aurait pas fallu les réédifier au début du XIV^e; elles n'auraient pas été démolies après quelques décades. Pourquoi aurait-on dépensé de l'argent pour reconstruire les deux premières chapelles alors qu'il en restait neuf à bâtir? A cette époque précisément, on garnissait partout les bas-côtés de chapelles latérales selon un type semblable dans toute l'Europe, adopté aussi à Saint-Paul. Je crois plutôt qu'on les a bâties très peu de temps après l'achèvement des deux premières travées de la nef, soit peu après 1289, sinon leurs autels eussent été consacrés en même temps que les autres lors de la cérémonie de cette année.

Cependant on y a inhumé dès 1282! Quels sont les éléments de datation?

Il faut d'abord savoir que ces deux chapelles étaient séparées par un mur situé à l'emplacement actuel du banc de communion, mur qui

(60) A Notre-Dame de Paris, on aurait édifié les premières chapelles le long de la nef des 1235-1245, si l'on en croit Marcel AUBERT, *Notre-Dame de Paris*, p. 166, 2^e édition, Paris, 1929. — A Amiens, les deux plus anciennes, accolées au transept, datent de 1290-1295 environ selon A. BOINET, *La cathédrale d'Amiens*, p. 12, Paris, 1951. — A Mayence, les chapelles nord furent édifiées de 1279 à 91; celles du sud furent substituées de 1300 à 1319 à l'aile nord du cloître qui fut sacrifié comme à Saint-Paul (DEHIO-GALL, *Pfalz und Rheinhessen*, p. 5, Munich, 1951. On pourrait multiplier ces exemples: à Saint-Denis, la première chapelle apparut en 1296 selon N. FRAIKIN, *L'église Saint-Denis à Liège*, dans le *Bull. Comm. royale des Monuments et des Sites*, t. 5 (1954), p. 22. — R. DE LASTÉYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, t. 1, p. 266, Paris, 1926 et C. ENLART, *Manuel d'archéologie française: première partie: l'architecture religieuse*, t. 2, 3^e édition, p. 537, Paris, 1929.

(61) H. p. 583.

ne fut abattu qu'en 1877 ⁽⁶²⁾. Atteignait-il la voûte ? Je suppose que oui, puisque c'est le cas dans toutes les églises que j'ai examinées ⁽⁶³⁾. La première chapelle contenait un autel (depuis 1624 consacré au Saint-Sacrement) fondé en l'honneur des saints Michel, Jean et Elisabeth par le chanoine Michel de Tournai qui testa en 1299 ⁽⁶⁴⁾. Philippe Rocour y ajouta en 1297 un bénéfice en l'honneur de saint François ⁽⁶⁵⁾ et Rigaud de Horion, en 1587, un troisième dédié au saint Sauveur. Dans la seconde chapelle se dressait un autel dédié aux Douze Apôtres ⁽⁶⁶⁾ et à tous les saints en l'honneur de qui le doyen Guillaume de Franoir avait fondé deux bénéfices ⁽⁶⁷⁾. Il mourut en 1281 ⁽⁶⁸⁾ et y fut inhumé ainsi que les doyens Gérard de Bierset († 1515) ⁽⁶⁹⁾ et Grodelroid de Lohbes († 1546) ⁽⁷⁰⁾.

Admettons que la présence de fondations du XIII^e siècle finissant ne soit pas une preuve de l'existence de ces chapelles à cette époque : on a pu les transférer, comme on le fit pour la troisième chapelle, mais on y a inhumé des doyens dès 1281 ! Il ne peut non plus être question de chapelles romanes subsistantes, parce que pareilles chapelles n'existaient pas à cet endroit. Aurait-on élevé une construction gothique provisoire ? Ce n'est pas conforme aux habitudes médiévales. Il est, dès lors, fort probable qu'il s'agit de l'actuelle chapelle. Les chapiteaux polychromes furent, semble-t-il, restaurés au siècle dernier lorsqu'on démolit le mur de cloison : dès lors je ne crois pas qu'on puisse y trouver des arguments. La seule chose certaine est que ces chapelles sont postérieures au mur du bas-côté nord puisque celui-ci a eu un toit indé-

(62) H. p. 532. Ici, pas plus qu'ailleurs je n'ai vu de traces des murs qui séparent les chapelles.

(63) Liège, Saint-Lambert et Saint-Martin, Tongres, Bruxelles, Sainte-Gudule, etc. En réalité, ces chapelles étaient constituées par les murs des contreforts quelque peu élargis vers l'extérieur : ensuite, on réunissait par un mur, ces contreforts élargis et on détruisait le mur du bas côté pour réunir celui-ci avec la chapelle ainsi créée. On ne pouvait donc faire une chapelle de deux travées : il eut fallu détruire le contrefort. A Walcourt, les murs de séparation des chapelles n'atteignent pas la hauteur de la voûte mais ils sont modernes.

Delsaux, à Saint-Paul, a cru pouvoir démolir plusieurs murs de séparation qui supportaient le contrefort et l'arc boutant de la voûte de la grande nef. Ceux-ci privés de leur support naturel reposent, dès lors, sur l'arc séparant les chapelles. L'arc s'écroule et transmet le poids à ses propres supports : vers la nef, elle même contrebutée, rien ne bouge ; vers le mur extérieur — celui qui ferme les chapelles, — il n'y a pas de contreforts suffisants d'où un grave déversement de ce mur ! Pendant l'été 1969 des travaux très considérables dirigés par un ingénieur, le frère Joway, durent être effectués pour empêcher un grave déversement du mur sud des chapelles. Au côté nord, Delsaux avait tout refait !

(64) C. p. 109 ; E. p. 332 et H. p. 409 ; B. f. 199 ; cet autel est cité dans le pouillé du XIII^e siècle publié par Brassinne.

(65) E. p. 83 et H. p. 361.

(66) Cité dans le pouillé du XIII^e siècle susdit.

(67) B. f. 148 v^o - 149 v^o et 199 v^o ; H. p. 290.

(68) E. SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, p. 349.

(69) H. p. 290.

(70) H. p. 583.

(71) L. HENDRIX, *op. cit.*, p. 20.

pendant, comme le prouve la présence de la corniche sus-dite. Au moment de la construction des chapelles, une toiture unique fut édifiée pour couvrir le tout et la corniche n'eut plus sa raison d'être. Nous avons vu qu'il en est de même de tout le côté sud.

En conclusion, il faut reconnaître que le problème de la datation des deux premières chapelles nord reste ouvert. Des inhumations, depuis 1281 font penser qu'elles existaient, mais le fait que les autels auraient pu être consacrés en 1289 avec les autres de l'église et qu'ils ne le furent pas, laisse croire que lesdites chapelles n'étaient pas bâties. Je répondrai à cette objection que nous n'avons conservé le souvenir d'aucune consécration d'autels de chapelles latérales ni à Saint-Paul, ni à Saint-Lambert, à Tongres, ni ailleurs. Ils étaient bénis probablement. Mais dans ce cas, pourquoi l'évêque a-t-il, en 1289, consacré ceux du transept ? Sans doute parce qu'il venait consacrer le maître-autel et qu'il en a profité pour les consacrer tous. Comme cette cérémonie coûtait cher, on se sera probablement contenté de bénir les autres autels.

Les cinq travées occidentales de la nef (fig. 7).

Nous abordons ici un problème beaucoup plus grave. En effet, des archéologues, à la suite de Thimister, Hendrix et autres ont cru que l'église avait été construite en deux fois, par tranches que je qualifierai d'**horizontales**, c'est-à-dire jusqu'au triforium inclu puis, longtemps après, les fenêtres, la voûte et les arcs-boutants. Je voudrais prouver que Saint-Paul fut édifiée par tranches **verticales**, c'est-à-dire d'abord la partie **orientale** dont nous avons parlé, avec voûte et par conséquent arcs-boutants puis, **par après, la partie occidentale**, les cinq travées occidentales complètes. Pour établir cette affirmation, je vais interroger les sources historiques puis étudier l'église elle-même.

a) Sources historiques.

Thimister et Hendrix se basent sur le texte de Blochem ⁽⁷²⁾ disant que « sous le doyen Grégoire Marescal (1417-1450) ⁽⁷³⁾ *ecclesia nova perfectionem recepit in superiori telato lapideo ac in fenestris vitrys superioribus étiam quo ad novam vitriam fenestram in turri* » et ils déduisent que les fenêtres et la voûte furent édifiées sous ce doyen.

(72) f. 169 v^o.

(73) E. SCHOOLMEISTERS, *op. cit.*, p. 351.

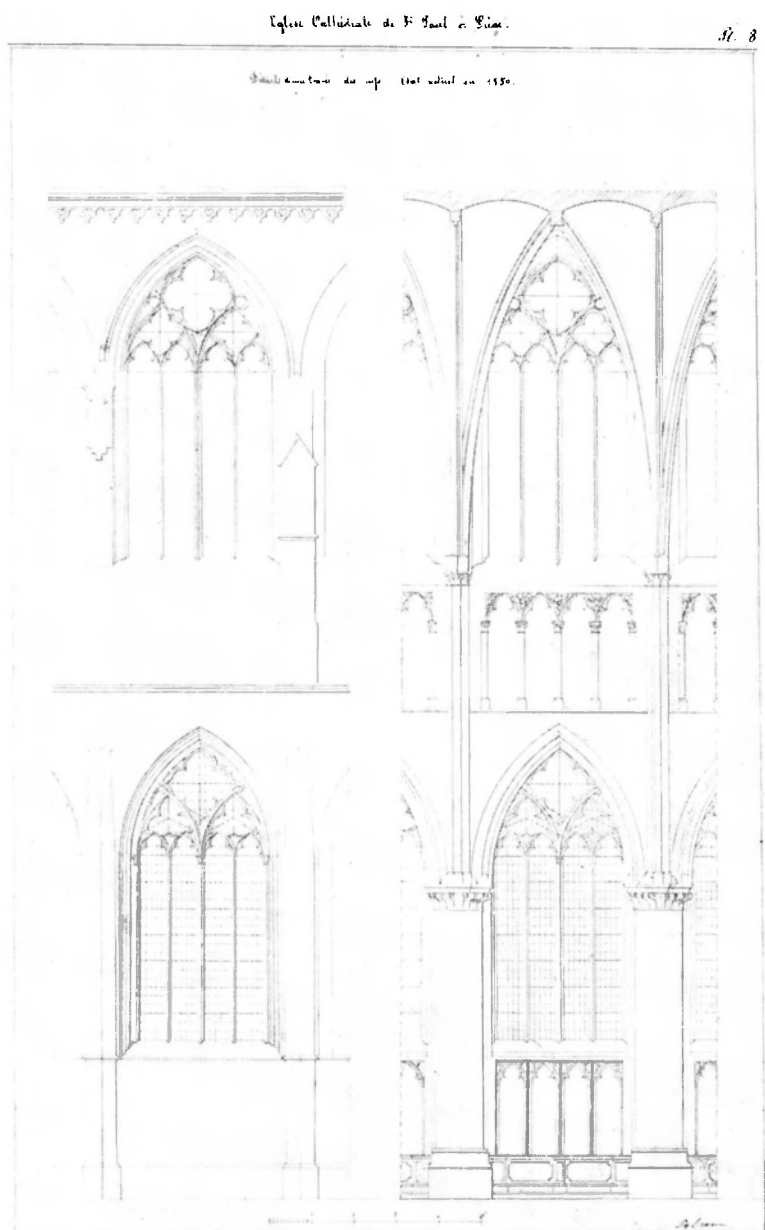


Fig. 7. — Elévation extérieure et intérieure de la 3^e travée de la grande nef.

Dessin de Charles Delsaux, 1850. (Liège, Musée diocésain).

(Photo B. U. I. g.)

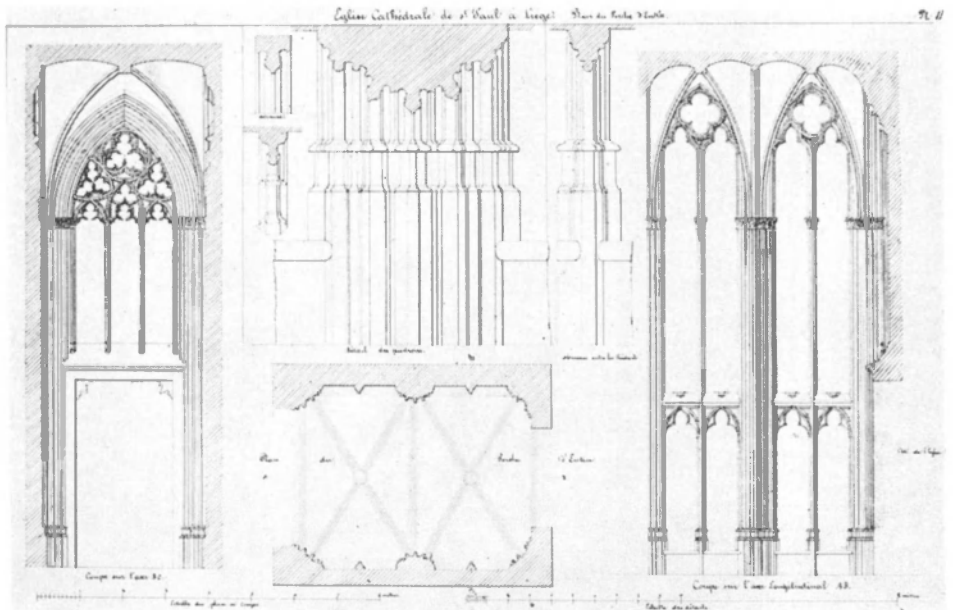
Il faut objecter à cela que les fenêtres de la nef sont d'un style antérieur, dit rayonnant, à celui qui régnait du temps du doyen Marescal. En effet, le fenestrage de la tour, placé sous ce doyen, était très flamboyant; il fut détruit en 1907 par l'architecte Lohest qui, sous prétexte

d'unité de style, lui substitua un lenestrage « rayonnant », mais il est connu par une photo. Si on utilisa le flamboyant pour la fenêtre de la tour, aurait-on utilisé le rayonnant pour celles de la nef ? On me répondra : « Mais oui, pour achever la nef dans le même style que celui qu'on avait utiliser pour la commencer ». En ce cas d'accord, Marescal n'a fait que l'achever, c'est-à-dire qu'il a réuni la nef déjà bâtie à la tour, comme je m'efforcerai de le prouver.

Commençons par l'étude des textes qui concernent les chapelles latérales nord.

Nous avons parlé antérieurement (p. 176 à 178) des deux premières, incorporées dans l'actuelle chapelle du Saint-Sacrement.

La troisième reçut les fondations de l'autel Saint-Thomas de Canterbury qui fut déplacé de l'étage de la tour vers cette chapelle ⁽⁷⁴⁾, à une époque non déterminée, probablement au moment de la construction de celle-ci, en tous cas bien avant Blochem.



Porche

Fig. 8. — Plan, élévation, relevés et coupes du pilier engagé, de l'arc doubleau et des nervures.
Dessin de Delsaux, 1850. (Liège, Musée diocésain).

(Photo B. U. Lg.)

(74) B. f. 199 v°.

(75) B. f. 175 v°. Sa pierre tombale se trouve maintenant dans l'aile orientale du cloître.

(76) B. f. 141 v° et 199 v°.

(77) B. f. 200 et II. p. 587.

(78) II. p. 294; E. SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, p. 351; — B. f. p. 166 v°.

Après cette chapelle, toujours dans la direction de l'ouest, vient le porche de Vinâve-d'île. Les textes sont muets sur la date de sa construction. Un examen des peintures murales quasi inconnues qui la décorent donnera peut-être des précisions. Elles sont très effacées et semblent dater du XIV^e siècle. En effet, comme le « Bergportaal » de Saint-Servais à Maastricht, le porche était autrefois ouvert vers la place, le plan et les relevés de Delsaux en témoignent (*fig. 8 et 23*). Notons un détail curieux : la fausse fenêtre qui sépare ce porche du bas-côté a trois lancettes vers le porche et quatre vers l'église. On croit y distinguer les elligies des saints Pierre et Paul et d'un troisième personnage placé entre eux. Le doyen Gilles Bissenhayne décédé en 1444, y fonda une lanterne destinée à briller la nuit devant l'image de Notre-Dame ⁽⁷⁹⁾. S'agit-il d'une statue ou de la peinture inidentifiée ?

La chapelle suivante, la quatrième, contenait l'autel des SS.-Marie, Michel et Léonard fondé en 1342 ⁽⁸⁰⁾. La clé de voûte, dont un moulage repose au musée diocésain, montre un abbé, nu-tête, assis sur un trône, tenant une crosse et un objet non-identifiable; ce pourrait être saint Léonard tenant des chaînes ou des entraves.

La cinquième chapelle abritait l'autel des SS.-Paul et Barbe, fondé en 1367 ⁽⁸¹⁾ et la tombe du doyen Renard de Biernaw ou de Bierset mort en 1375 ⁽⁸²⁾.

La sixième et dernière, l'autel des SS.-Denis et Marthe, fondé en 1393 par Guillaume de Esche ⁽⁸³⁾, celui qui posa la première pierre de la tour. Cet autel, réédifié en 1595 par la famille Oranus, a été déplacé vers le collatéral sud du chœur, où il subsiste encore, quand on démolit la cloison séparant cette chapelle de la précédente; cloison visible sur le plan manuscrit de Delsaux (*fig. 23*). Cette chapelle était entièrement peinte dans le style du XVI^e siècle selon Thimister ⁽⁸⁴⁾ et fermée vers la nef, par une porte surmontée d'un fenestrage gothique aveugle, semblable à celui de la première chapelle.

On le constate aisément, ces fondations et inhumations remontent toutes au XIV^e siècle.

Si nous étudions les dates de fondations des autels du côté sud, vers le cloître, nous constaterons qu'elles datent de l'extrême fin de ce siècle et du commencement du suivant :

1^{re} chapelle. Autel Saints-Jacques et Servais, fondé en 1393 par Jacques Lupi ⁽⁸⁵⁾; actuellement autel Saint-Théodore, en métal doré.

(79) B. f. 200 — C. p. 381-9 — L'inventaire des objets appartenant à ce bénéfice fut publié par E. SCHOOLMEESTERS, dans *Leodium*, 7 (1908) pp. 57-59.

(80) E. p. 204 et H. p. 534.

(81) B. f. 168 et 200; E. p. 53 et H. pp. 296 et 589.

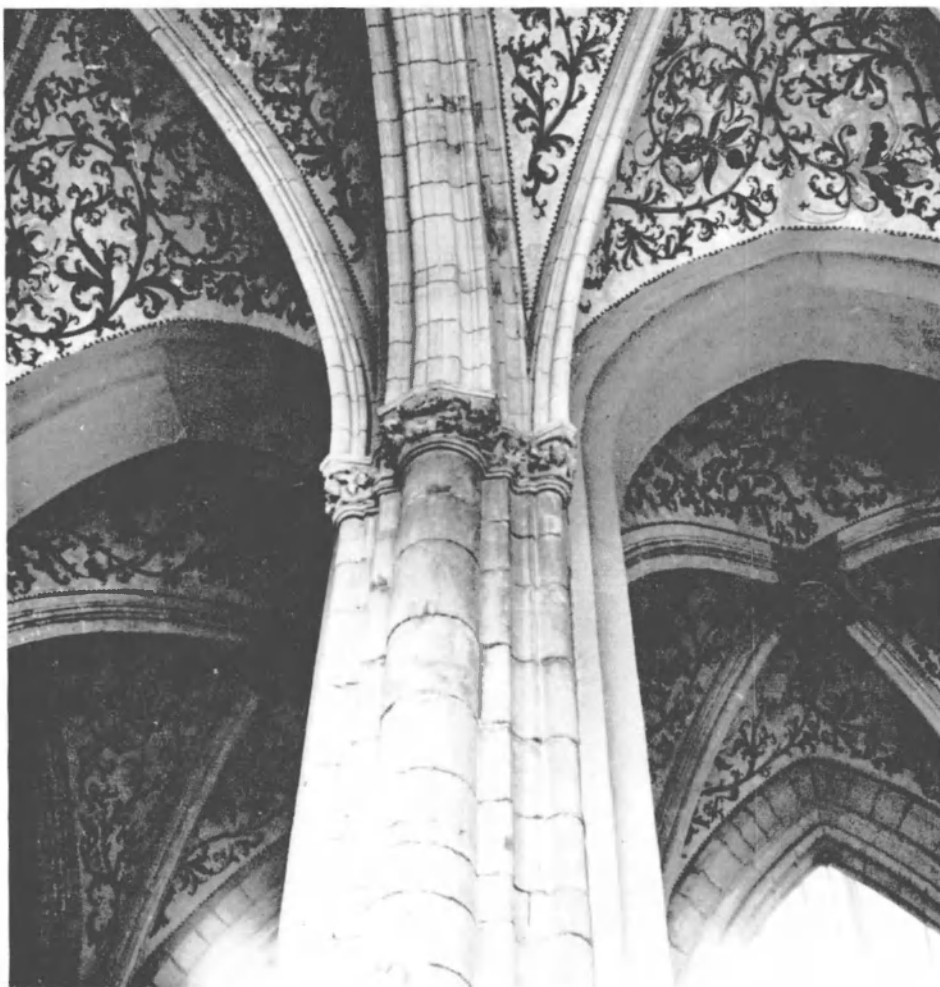


Fig. 9. — Vue prise de la chapelle Saint-Lambert, vers le nord, 1952.

(Cliché de l'auteur.)

- 2^e chapelle. Autel Saints-Paul et Lambert, fondé aussi en 1595, par Gauthier de Charneux (*). Par un curieux hasard, la châsse de saint Lambert en occupe l'emplacement (fig. 9 et 25). Un mur élevé jusqu'à la voûte séparait cette chapelle de la suivante (fig. 25).
- 5^e chapelle. Autel Saints-Christophe, Antoine et Agathe, fondé en 1591 par Alard de Limbourg (*).

(82) B. f. 200 v^o; ce prévôt de Notre-Dame à Maastricht est cité par G. FRANQUINET, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van O.L.V. kerk te Maastricht*, t. 1, p. 377, Maastricht, 1870. — E. p. 185 et H. p. 351.

(83) B. f. 200 v^o; C. p. 477; H. p. 332; E. p. 357; B. f. 164 v^o ajoute qu'il y fut inhumé *in una tunc de novis capellis*.

4^e chapelle. Autel Saints-Gorgon, Paul et Pierre, fondé par Thierry de Hokelem en 1426, dont la pierre tombale, placée en cette chapelle, se voit maintenant dans le cloître ⁽⁸⁴⁾. L'autel Saint-Joseph, du XVIII^e siècle, a remplacé l'autel médiéval.

5^e chapelle. Autel Sainte-Agnès, appelé parfois Saints-Montulphe, Gondulphe et Cunégonde ⁽⁸⁵⁾. Les exécuteurs testamentaires du doyen Adam de Papenhoven y ajoutèrent une fondation en l'honneur des saints Marie, Paul, Denis, Martin et Servais, en 1457 ⁽⁸⁶⁾. Ils la firent peindre entièrement, mais actuellement la pierre est nue.

Ceux qui croient voir des dessins de style gothique flamboyant dans les lenestrages de ces chapelles ne s'en étonneront pas s'ils se rappellent que de pareils motifs apparaissent déjà sur la tombe de Godefroid de Florée († 1364) chapelain de Saint-Martin ⁽⁸⁷⁾.

Du temps de Blochem, comme de nos jours, ces chapelles étaient d'un degré plus élevées que le bas-côté adjacent ⁽⁸⁸⁾.

Y eut-il une sixième chapelle dans laquelle aurait débouché l'aile occidentale du cloître ? Je le crois.

Quand on pénètre dans le cloître par le grand portail de la place Saint-Paul, on aperçoit devant soi 6 culs de lampe, d'un beau style gothique, qui semblent avoir soutenu un plafond ⁽⁸⁹⁾. Dans le grenier, au-dessus de cet emplacement, on découvre, à l'est, les traces d'une fenêtre vers la 5^e chapelle; le fenestrage en est intact avec barlotières (fig. 10). Elle dominait le cloître roman, unique survivant des lenêtres du bas-côté sud qui éclairaient l'église par dessus l'aile nord du cloître avant qu'on édifie les chapelles. À côté de ces fenestrages, des pierres en saillie sont les traces d'un mur détruit; au-dessus solin d'une toiture disparue. Il y eut peut-être à cet endroit une construction coupée par un plancher reposant sur les consoles qui intriguent tant.

Or Blochem nous apprend que les exécuteurs, testamentaires du chanoine Adam de Papenhoven, chancelier du prince-évêque, décédé en 1455, le firent inhumér dans la chapelle des SS.-Montulphe, Gondulphe et Cunégonde. Ils firent peindre la *tabula* de l'autel dans la chapelle devant la porte par laquelle on va de l'église (il ne dit pas « du cloître ») à Saint-Jacques et y érigèrent une chapellenie dédiée

(84) B. f. 169 v^o et 200 v^o; E. p. 56 et H. p. 349.

(85) B. f. 187.

(86) B. f. 186, 187, 189 v^o et 202 v^o; E. p. 357 et H. p. 303 et 352. Voir également, p. 00, ce qui concerne l'éventuelle 6^e chapelle.

(87) R. FORGEUR, *La basilique Saint-Martin à Liège*, p. 26 et photo, 2^e édition, Liège, 1965.

(88) B. f. 178.

(89) Photo dans Hendrix, *op. cit.*, p. 55.



Fig. 10. — Dernière fenêtre occidentale du bas-côté sud, vue des combles de l'aile occidentale du cloître, en regardant vers le nord.

(Photo de l'auteur, 1952.)

aux saints Marie, Paul, Denis, Martin et Servais ⁽⁹¹⁾. C'est presque certainement la chapelle qui nous retient.

Cette initiative ne fut pas exécutée entièrement car cette fondation fut, déjà au XVI^e siècle, transférée dans la 5^e chapelle toute proche ⁽⁹²⁾ et ne tarda pas à être confondue avec celle de la chapelle Sainte-Agnès; on l'appela dès lors, non plus par son nom primitif mais, chose curieuse seconde fondation de Sainte-Agnès !

Rappelons qu'à l'autre extrémité du cloître, là où l'aile orientale rejoint l'église, il y eut également une annexe; du petit jubé on voit un lenestrage semblable à celui dont nous venons de parler, des chapiteaux gothiques (fig. 11) et en dessous, dans le cloître, dans la dernière travée plus précisément, des colonnettes, des piliers et des bases qui ne s'adaptent pas bien à la construction de cette aile du cloître qui remonte, elle, au milieu du XV^e siècle ⁽⁹³⁾.

(91) B. f. 186 et 189 v^o : la fondation aurait eu lieu en 1457 et H. p. 352.

(92) Liste d'autels reproduite dans le manuscrit Blochem, f. 202 v^o : elle y porte encore le nom des cinq saints susdits.

Dans la liste de 1660 on trouve, à la cinquième chapelle, un autel dédié aux saints Marie, Paul, Denis, Agnès, signe évident de la fusion des deux fondations, celle de Sainte-Agnès qui s'y trouvait et celle d'Adam de Papenhoven. La liste de 1656. (*Archives vaticanes : Archivio Nunz.*, Col. n^o 147) dit la même chose mais une quatrième (*Arch. Evêché Liège C. I. gbis*) donne simplement : Sainte-Agnès, 2^e fondation, anno 1457 !

(93) De pareilles chapelles situées à l'étage ne sont pas rares.

Il y en avait une à Sainte-Croix, au dessus du porche érigé au XIV^e siècle. Elle existe encore. (E. PONCELET, *Inventaire analytique des chartes de Sainte-Croix à Liège*, t. 1, p. XLV, Bruxelles 1911; à Soignies, il existe encore un autel dans la partie orientale des tribunes. A Saint-Lambert, il y en avait au dessus des portes du cloître oriental (*Leodium*, t. 8 (1909) pp. 89 et 91; à Saint-Denis, l'autel Saints-Antoine et Léonard était situé *in superiori capella supra introitum capituli*, celui de la Trinité, *in capella supra ostium claustris*, celui des SS. Quirin et Corneille, *in superiori capella* située au dessus de la chapelle Saint-Blaise.

Ces autels médiévaux subsistèrent jusqu'au XVII^e siècle (Liste de 1656 dans *Archivio Nunziatura di Colonia*, n^o 146 aux Archives vaticanes. — R. FORGEUR dans *Le Vieux-Liège*, 1970, sous presse.

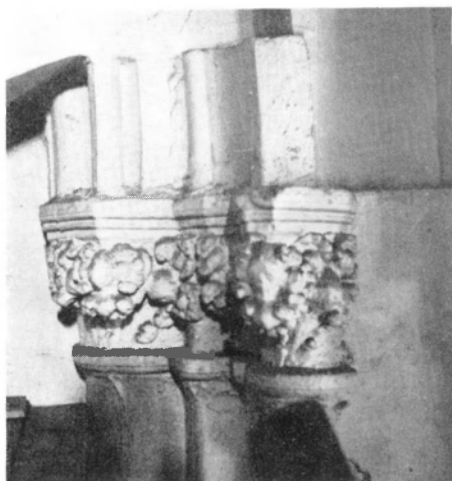


Fig. 11. — Chapiteau de la première chapelle orientale, côté sud, réunie au XV^e siècle à l'aile est du cloître, vus du « petit jubé ».
(Photo de l'auteur, 1952.)

Concluons en constatant que les 5 chapelles nord-ouest remontent au XIV^e siècle, tandis que toutes celles du sud ne datent que du XV^e siècle; celles-ci sont donc antérieures à la construction de la tour.

b) *Etude archéologique.*

Les textes historiques consultés, nous allons étudier la construction, en observer les détails et nous constaterons immédiatement que de nombreuses différences existent entre les deux travées orientales — celles qui se trouvent vers le transept — et les cinq autres, voisines de la tour ⁽⁹⁴⁾. Enumérons les particularités de chacune des 2 parties :

Deux travées orientales

Cinq travées occidentales

A. — Différences visibles à l'intérieur (fig. 4 et 12)

1^o Fûts des colonnes :

16 à 18 assises 10 à 12 assises.

2^o Astragale,

dans l'assise supérieure du
fût

dans l'assise du chapiteau.

(94) L. HENDRIX, *op. cit.*, p. 18, avait déjà constaté certaines différences entre les parties orientale et occidentale de l'église mais uniquement dans le bas de la nef; ignorant celles du haut qui, seules, prouvent que la voûte fut édifiée en deux fois, il suivit Thimister pour qui la voûte fut construite en une fois après l'achèvement de l'église. En 1896, dans un article peu connu, Thimister, *Le 12^e centenaire de la mort de saint Lambert*, dans B.S.A.H.D.L., t. 10, p. 342, avait admis l'antériorité des 2 travées orientales.

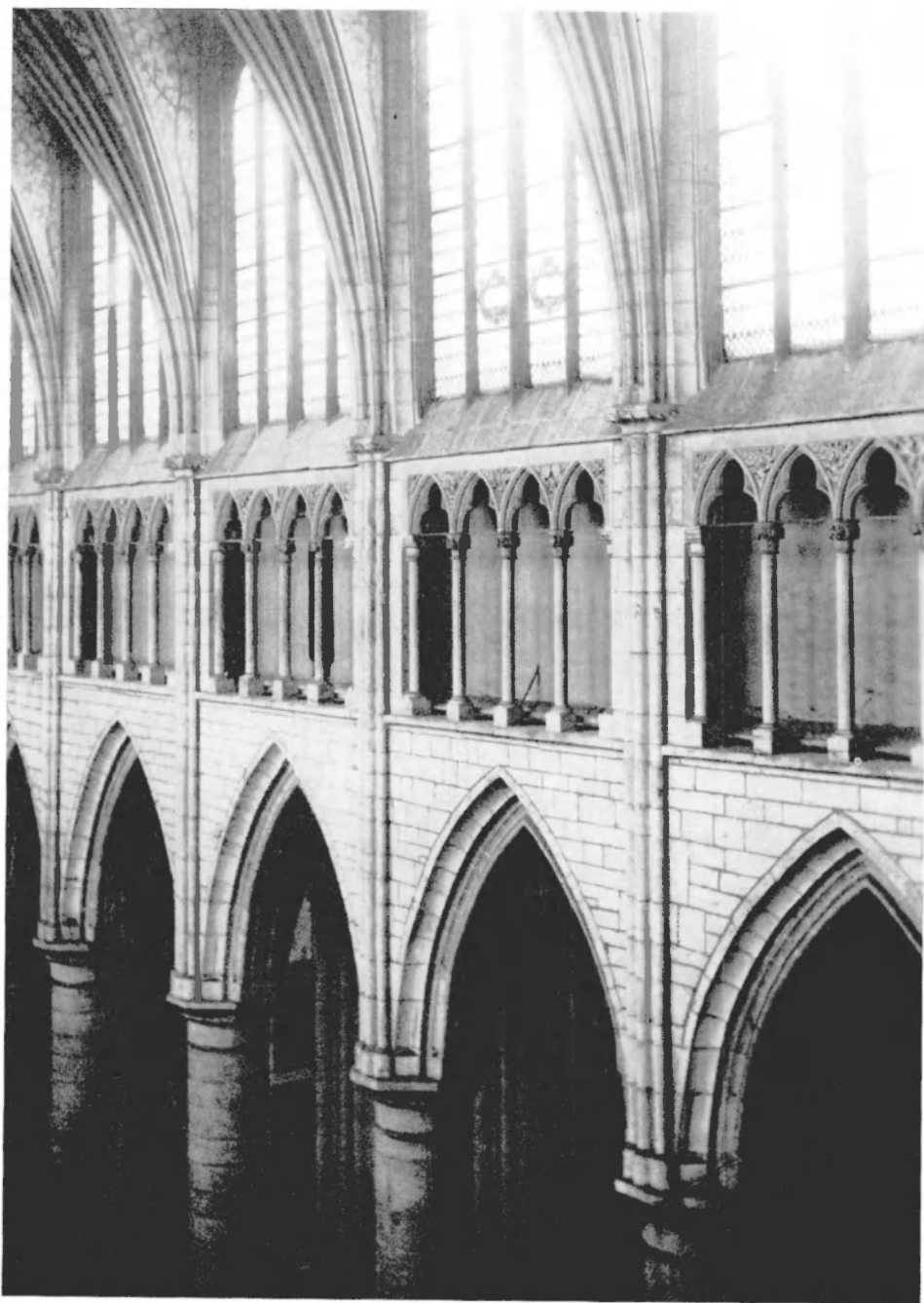


Fig. 12. — Vue de la grande nef, mur nord, cinq travées occidentales.

(Photo A. C. L.)

- 5° Chapiteaux.
corbeilles à feuilles (*fig. 15*).
corbeilles à crochets au pi-
liers du transept (*fig. 14*)
ayant vers le bas-côté des
abaques circulaires, signe
d'ancienneté plus stylisés, desséchés.
- 4° Abaques octogonales ayant
même forme que le chapiteau abaqes formant un octogone ir-
régulier, plus long dans l'axe
nord-sud. Vers la grande nef, ils
ne surplombe plus le chapiteau et
est en hors plomb, en encorbelle-
ment (*fig. 12*).
- 5° Congés en forme de quarts
de sphères à la retombée des
arcades sur les chapiteaux pas de congés (*fig. 12*).
- 6° Bases des colonnettes du tri-
lorium, 28 cm (la première à
l'ouest) 20 cm (la première à l'est).
- 7° Chapiteaux du triforium,
lancéolés décorés de feuillage (*fig. 12*).
- 8° Arcs du triforium légèrement
trilobés arcs fortement trilobés (*fig. 12*).
- 9° Chapiteaux sous les retom-
bées des voûtes : élancés, de
forme habituelle chapiteaux écrasés, aplatis (*fig.*
12)
- 10° Abaques de ces chapiteaux
forment en plan un triple V forment une ligne droite in-
terrompue par un V (*fig. 12*).
- 11° Fenestrages nord refaits par
Delsaux mais les anciens, vi-
sibles sur son dessin forment
un quadrilobe sur deux tri-
lobes (*fig. 1*) quadrilobe posé sur deux quadri-
lobes et accosté de deux oculi.

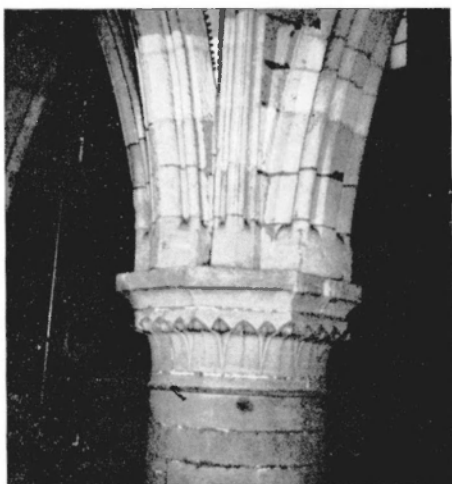


Fig. 13. — Vue prise du « petit jubé ». Face sud de la 2^e colonne de la nef.
(Photo de l'auteur, 1952.)

12° Les moulures des arcs doubleaux et des ogives se composent de 5 tores (ou bou-dins) séparés par 2 cavets. Ces moulures s'arrêtent à l'avant dernière assise, de sorte que la première assise du tas-de-charge en est dé-pourvue

ces moulures descendent jus-qu'aux chapiteaux, tas-de-charge inclu, aux travées 3 et 4 (en nu-mérotant de l'est vers l'ouest). les travées 5 et 7 sont semblables aux 1 et 2.

Dans les bas-côtés (fig. 15)

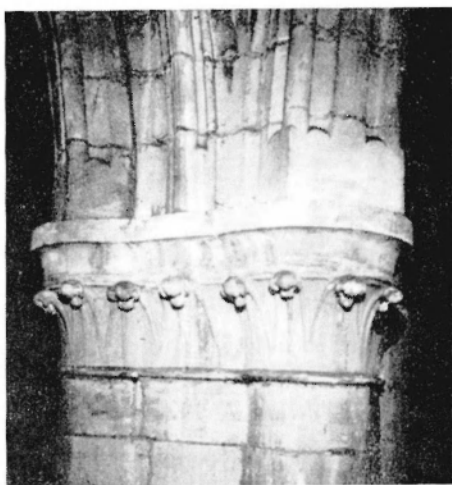
13° Les chapiteaux placés vers les chapelles ont des astra-gales posés à hauteurs diffé-rentes; celui du chapiteau central est plus bas

les astragales sont à même hau-teur.

14° Chapiteaux lancéolés

chapiteaux à feuillage.

Fig. 14. — Face sud et ouest de la 1^{re}
colonne de la nef. Vue prise du « petit jubé ».
(Photo de l'auteur, 1952.)



15" Tas-de-charges des dou-
bleaux et ogives en calcaire,
vers les chapelles

tas-de-charges en pierre de sable
ou de Lorraine.

16" Moulures, voir n° 12

voir n° 12.

17" Côté nord, large voussure
entre la chapelle et la nef
basse

pas de voussure.

B. — Différences visibles de l'extérieur :
Fenêtres de la grande nef (95)

18" Comme à la face du tran-
sept, chanfreins aux piedroits,
sauf dans le bas

pas de chanfreins.

19" Pas de trous

dans les piedroits, trous de bou-
lins, carrés à l'ouest, allongés ver-
ticalement à l'est.

20" Arcs des fenêtres surbaissés

arcs plus aigus ou plutôt moins
surbaisés.

(95) Au nord, la partie supérieure de celles-ci, les contreforts et leurs arcs-boutants ont été refaits par Delsaux. Il semble que ce soit aussi le cas des arcatures trilobées qui, au nord et au sud, surmontent les fenêtres mais elles existaient au moyen âge comme le prouve le relevé de Delsaux.

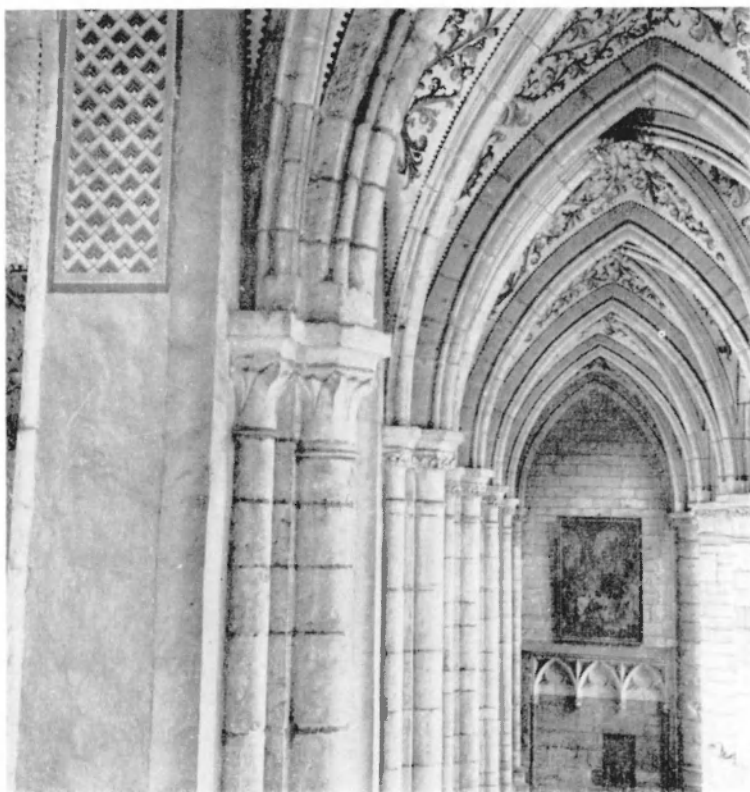


Fig. 15. — Vue de la nef latérale sud, prise de l'est vers l'ouest, du « petit jubé », 1952. On distingue aisément les différences entre le 1^{er} et le 2^e pilier de gauche.

(Photo de l'auteur.)

Contreforts entre les fenêtres

21" 47 cm de large 65 cm de large.

Contreforts soutenant le bas des arcs boutants

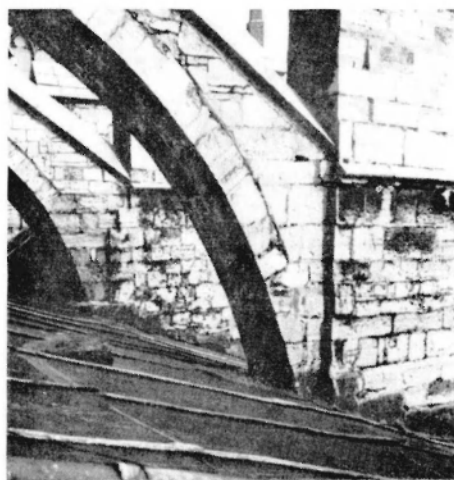
22" Longueur nord-sud : 340 cm 294 cm.

25" Largeur est-ouest : 75 cm 86 cm.

24" Tas-de-charge en forme d'escalier (fig. 16) tas-de-charge droit (fig. 16).

Fig. 16. — Vue du 2^e et 3^e arcs-boutants du côté sud.

(Photo de l'auteur, 1952.)



25" Larmier suivant l'ancienne inclinaison du toit (sous le toit actuel)

pas de larmier; cette partie ayant été édictée en même temps que les chapelles reçut, dès le début, un toit plus incliné.

26" Pas de ressauts (*fig. 17*)

ressauts dans le bas (*fig. 17*).

Claveaux des arcs-boutants

27" Hauteur : 50 cm (*fig. 16*)

56 cm (*fig. 16*).

28" Premier à l'est, en pierre de sable; seconde à l'est, en pierre de Lorraine

calcaire.

29" Retombée à un niveau plus bas entre les fenêtres

retombée plus haut.

30" Différences entre les corbeaux et charpentes (*fig. 18*)

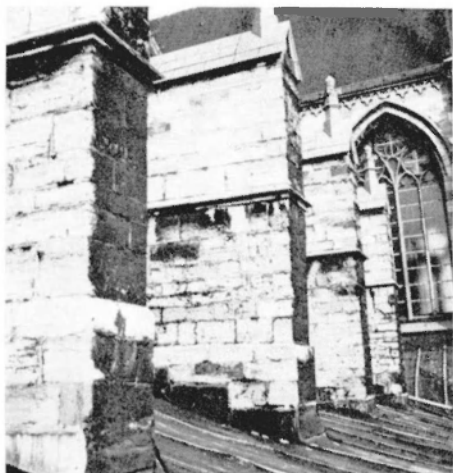


Fig. 17. — Vue des 4 premiers contreforts du bas-côté sud.

(Cliché de l'auteur, 1952.)

De telles différences entre les fenêtres, les contreforts et les arcs-boutants ne peuvent être fortuites et prouvent, suffisamment, je crois, pour qu'il ne faille plus insister, que la partie orientale de la nef, la plus ancienne, avait reçu sa voûte, et naturellement ses arcs-boutants, **avant** la partie occidentale. Dès lors, contrairement à ce qu'on a parfois affirmé, l'église n'a pas reçu un plafond de bois en attendant qu'on l'achève. On l'a donc construite en tranches verticales; une cloison dut séparer la 2^e et la 3^e travée quand la nef et la tour romanes subsistaient.

De légères différences entre les travées 3 et 4 d'une part, 5, 6 et 7 d'autre part, indiquent qu'il y eut peut-être une courte interruption des travaux entre ces deux parties.

4° Les trois absides.

Dans le courant du XIV^e siècle, pendant la construction de la nef et des chapelles nord, le Chapitre entreprit l'agrandissement du sanctuaire. On abattait le chevet plat et on le remplacerait par deux travées rectangulaires et une abside polygonale. Tant au nord qu'au sud on voit très bien la jointure qui indique les deux campagnes de construction (fig. 20; plan), à la travée sans fenêtre.

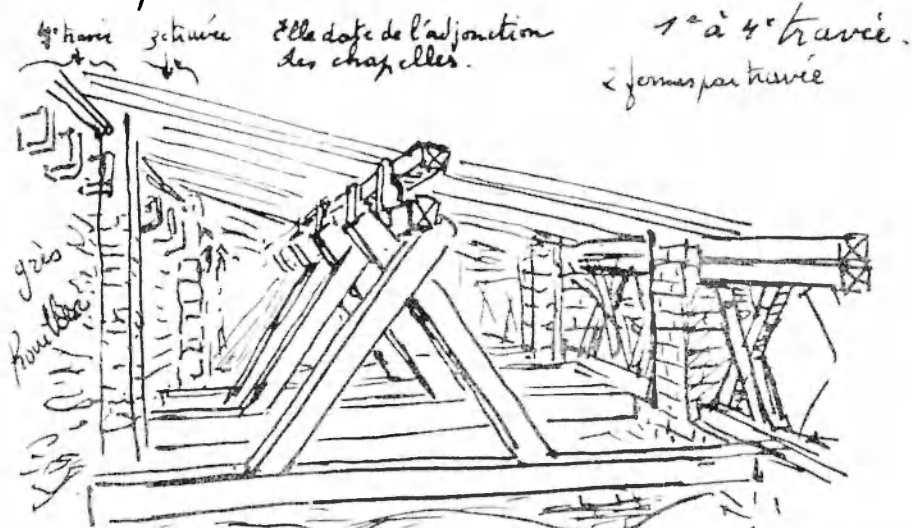
Le Chapitre de Tongres fit exactement la même chose et ceux de Saint-Jean, de Saint-Denis et de Saint-Pierre, à Liège, édifièrent des absides semblables contre leur chœur roman, par ailleurs conservé.

Le maître-autel fut probablement déplacé vers le fond de l'abside, — il y est encore — mais la date de consécration ou de bénédiction est inconnue.

Cathédrale St. Paul à Liège

3

Charpente du bas-côté nord.



Enhaussement de la pente du toit couvrant le bas-côté et les chapelles, par soulèvement des pannes et appui des chevrons sur les seuils des fenêtres.

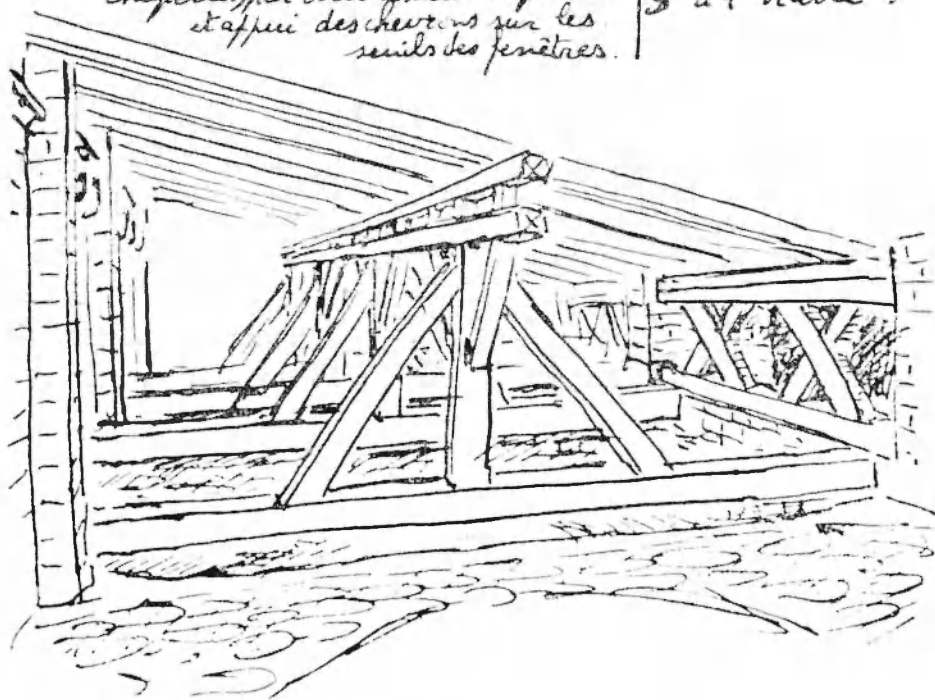


Fig. 18. — Coupe de la charpente du bas-côté sud (c'est par erreur que l'on a inscrit nord).
En haut, les quatre travées orientales; en bas, les trois occidentales.

Dessin de M. Jacques Halflants. Vers 1952.

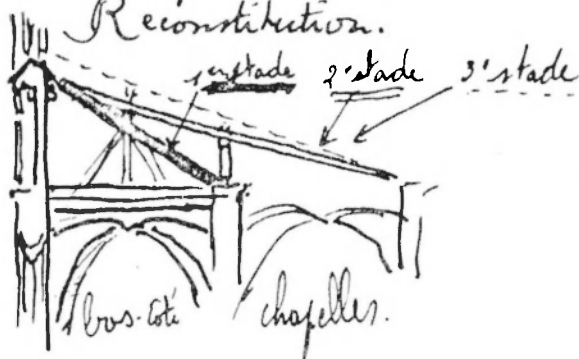
Cathédrale St-Paul à Liège

4

Charpente du bas-côté nord.

Reconstitution.

3^e → 7^e travée.



Les formes actuelles sont du 2^e stade.

- La corniche moulurée du XIII^es, couronnant le mur du bas-côté méridional.
- Les murs du fond du triforium sont en grès luttin.
- Les colbeaux soutenant d'une part la couverture du triforium, et d'autre part la charpente du bas-côté (1^{er} et 2^e stade), sont :
 - 1^{er} et 2^e travée : en calcaire
 - 3^e et 4^e travée : porrain, plus épais.
 - 5^e et 7^e travée : calcaire.
- Les arcs doubleaux des bas-côtés sont chargés d'un mur de refend grossier, s'élargissant aux deux bouts (idem à D. et St. Sulpice).



Fig. 19. — Coupe de la charpente du bas-côté sud (c'est par erreur que l'on a inscrit nord).
Dessin de M. Jacques Halilants. Vers 1952.

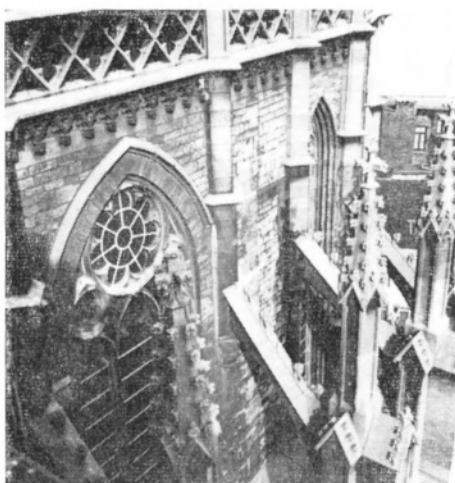


Fig. 20. — Flanc sud du chœur et de l'abside. La « couture » est très visible entre le 2^e et le 3^e contrefort. Les arcs-boutants et pinacles sont l'œuvre de Delsaux ainsi que la balustrade et les contreforts.

(Cliché de l'auteur, 1952.)

L'abside était-elle achevée, comme le pense Thimister ⁽⁹⁶⁾, quand, en 1349 ⁽⁹⁷⁾, la fabrique lit placer un *solemne candelabrum in descensu graduum mediū chori* ? Cela n'est pas prouvé mais probable, comme nous allons le voir.

En effet, l'abside centrale a vraisemblablement été construite avant les deux absidioles qui la flanquent ⁽⁹⁸⁾ parce qu'elle est beaucoup plus utile au culte que celles-ci. Or nous connaissons quelques précisions sur la date d'édification de ces chapelles. Celle du nord abritait un autel situé à l'emplacement actuel de la statue de Saint-Jean-Baptiste; il avait été fondé, en 1391 en l'honneur de la Trinité *juxta chorum versus vestibulum* c'est-à-dire la sacristie, par « maître Gérard de Schaubroydt », de Saint-Trond, qui y fut inhumé en 1392 ⁽¹⁰⁰⁾.

(96) H. p. 586.

(97) B. fol. 160; H. p. 586.

(98) Jadis, aucune porte ne séparait l'abside, des deux absidioles. H. p. 502.

(99) La liste d'autels datant du début du XVII^e siècle cite l'autel Saint-Jean-Baptiste *in vestiario seu revestibulo* (Archives vaticanes, Archivio della nunziatura di Colonia, n° 146); E. p. 223.

(100) B. fol. 201 et 163 v^o déclare que le chanoine était avocat, qu'il fonda cet autel de la Trinité *in accinctu chori versus insulam* et qu'il fut inhumé devant. H. p. 519 et 351, où une erreur d'impression le fait trépasser en 1292 au lieu de 1392, et p. 587, où il répète le texte de l'épithaphe reproduit à son tour par Henri van den Berch, t. 1, p. 91, n° 317, qui donne MCCXXXXII, probablement pour MCCCXXXXII. (Thimister a-t-il connu cet épithaphe ?) Selon celle-ci, le chanoine était, non pas avocat, mais docteur en médecine. Blochem (fol. 201 r^o et v^o) dit qu'il vivait sous le doyen Jacques Lupi (1374 - 1408) et que la fondation de l'autel de la Trinité fut approuvée par Arnould de Hornes, évêque de Liège (1378-1389); H. p. 224. Dès lors, l'existence de ce chanoine Gérard Schoonbroodt au XIV^e et non au XIII^e siècle, ne laisse plus de doute. Il est d'ailleurs cité dans un acte de 1386 (C. p. 369) qui fait allusion à la fondation de l'autel de la Trinité par ce chanoine cité encore en 1390 (C. p. 379) et en 1387 (C. pp. 370 et 371).

Celle du sud abritait un petit autel dédié à saint Germain, seul autel du moyen âge qui existe encore. Il est cité dans le pouillé de la fin du XIII^e siècle ⁽¹⁰¹⁾ mais sans localisation. Était-il déjà ici ? Plus tard, il fut appelé autel Saints-Germain et Nicolas quand Henri de Wesembeeck, chanoine de Saint-Paul et de Saint-Pierre à Louvain, y fonda une chapellenie dite *in accinctu, juxta chorum* ⁽¹⁰²⁾. Cet autel fut pourvu d'une peinture murale, le Calvaire, attribuée parfois à Lambert Lombard quoiqu'elle semble un peu antérieure au célèbre peintre. Néanmoins l'autel était si délabré qu'en 1626, le nonce Caraffa décida de le désaffecter et transféra les fondations à l'autel Sainte-Croix ⁽¹⁰³⁾. Le doyen Albert de Limbourg, préféra le faire décorer en style baroque à ses frais ⁽¹⁰⁴⁾, en 1627.

Un second autel ou plus probablement une seconde fondation placée sur le premier autel s'appelait *altare ad miccas*, l'autel des miches soit parce que à certains jours on y distribuait des miches, soit que le chapelain ait été payé en pains; il se trouvait *versus thesaurariam, in accinctu chori*. C'est le chantre Jean Punifier de Lierneux qui, vers 1566, avait assumé cette fondation. Il fut inhumé près de l'autel Saint-Germain ⁽¹⁰⁵⁾. Gilles de Puchey, procureur du clergé y avait fait une seconde fondation en 1582 ⁽¹⁰⁶⁾.

En 1875 ou 1875 on retrouva dans cette chapelle, à 60 cm sous le pavement d'alors les pierres tombales ⁽¹⁰⁷⁾ du doyen Nicolas de Marnelle († 1559) ⁽¹⁰⁸⁾, Arnold de Dale († 1565), Jean dit Punifier de Lierneux († 1565 ou 1564) et du doyen Pierre van der Meulen ⁽¹⁰⁹⁾. Le doyen Thierry de Nieuwensteen († 1460) fut enterré près de son prédécesseur susdit, à l'entrée de la trésorerie. Il avait voulu une pierre semblable à celle de van der Meulen et que l'on pende au mur, à côté de l'autel Saint-Germain, une peinture représentant « Notre-Dame et les saints Paul et Martin ». Blochem, son contemporain l'a vue ⁽¹¹⁰⁾.

(101) B.S.A.H.D.L., t. 16 (1907) p. 194.

(102) B. f. 201 v^o; H. p. 587. Blochem dit que l'autel était situé près du chœur et de la nouvelle librairie.

(103) C. p. 606.

(104) H. p. 308 et 522; E. p. 91 et 225.

(105) B. f. 202 r^o; H. p. 587.

(106) B. f. 202 v^o.

(107) H. p. 292, 300 et non 291, 332, 346 et 521.

(108) Elle se trouve actuellement dans la cave, sous son emplacement initial. Henri van den Berch, (t. 1, p. 85, n° 291), a reproduit le texte de cette épitaphe.

(109) Elle s'y trouve encore: on devrait la surmonter de la célèbre « Vierge au papillon » rarissime peinture du XV^e siècle, offerte par ce doyen qui avait fait peindre pour la trésorerie, une « tour de Babel », bien avant Breughel. — B. f. 69. — Il voulut être inhumé *secus hostium thesaurarie, in angulo ante altare beatorum Germani et Nicholay in quo missas celebrare consuevit*. (B. f. 66 v^o à 72 v^o. — Henri VAN DEN BERCH, (t. 1, p. 89, n° 306 et p. 91, n° 321) a reproduit le texte de son épitaphe.

(110) B. f. 73 r^o et v^o, 82 v^o; H. p. 301. — *Épitaphier de van den Berch*, t. 1, p. 85, n° 290.

C'est d'ailleurs à l'autel Saints-Germain et Nicolas que le doyen avait l'habitude de célébrer la messe.

Il est évident qu'en 1559 et 1565 on pouvait déjà inhumer dans cette chapelle. Elle était donc à peu près achevée. Dès lors on peut en déduire que l'abside du chœur l'était, elle aussi, au plus tard vers 1555. Pour la dater avec précision on devrait la comparer aux absides polygonales à peu près semblables édifiées, à la même époque, à Maastricht, Aix, Huy, Saint-Denis à Liège, Meerssen, etc.

Sous le doyen Pierre van der Meulen, on réorganisa la bibliothèque à côté du vestiaire et on plaça une grammaire dans le corridor (*in transitu*) vers la trésorerie ⁽¹¹¹⁾.

L'abside, comme celle de Saint-Denis, achevée en 1129, fut édiflée en pierre de Lorraine dont la belle couleur dorée apparaît à l'extérieur au fur et à mesure que disparaît le sinistre enduit gris appliqué au XIX^e siècle pour donner à l'église une couleur homogène. Cette abside est couverte par une croisée barlongue et une voûte sexpartite ⁽¹¹²⁾; et se compose de cinq côtés d'un décagone ⁽¹¹³⁾.

En plan, les 5 absides de Saint-Paul rappellent étonnamment celles de la collégiale de Huy, commencée en 1511.

5^e La tour.

Vers 1590, le chapitre décida d'abattre la tour romane, la fondation de l'autel Saint-Thomas ayant été reportée dans la troisième chapelle vers Vinëve-d'île. Le chanoine Guillaume de Esche posa la première pierre dans laquelle il plaça un vieil écu ⁽¹¹⁴⁾. Le rez-de-chaussée continua à abriter l'autel Sainte-Gertrude, au moins jusqu'au XVII^e siècle, quand ses fondations furent transférées à l'autel Notre-Dame du jubé du chœur ⁽¹¹⁵⁾.

(111) B. f. 177 v^o.

(112) Et non d'une croisée d'ogives comme l'indique le plan de Thimister, II, p. 500. La demi sex-partite est d'un usage courant au pays mosan. On la trouve au XIII^e siècle à Mouzon, au XIV^e à Sainte-Croix à Liège, à Tongres, à Notre-Dame d'Aix, aux franciscains de Maastricht, au XV^e, aux croisières de cette ville, à Dinant.

(113) Comme aux franciscains (XIV^e siècle) et aux croisières (XV^e siècle) de Maastricht, à Liège, Sainte-Croix, Dinant, Tongres, Mouzon, Huy (voûte de 1521).

(114) B. f. 181: ce chanoine est cité en 1393 par B. (f. 200) et en 1405 par Thimister, (II, p. 625) ! Selon cet auteur (p. 590) qui s'appuie sur B. f. 166, ce chanoine aurait vécu de 1364 à 1394. — Comme Blochem était chanoine résident depuis 1397, il aurait assisté à la pose de la première pierre. Au contraire, parlant de cette cérémonie il dit « *fertur* »; c'est pourquoi je la place vers 1390 pendant la fin de la construction des chapelles sud, comme Blochem qui dit « *Et inter hac...* », II, p. 590.

(115) Entre 1624 et 1660. Liste des autels citées ci-dessus.

On sait que la tour ne fut achevée que sous le régime français. La gravure de Remacle le Loup ⁽¹¹⁶⁾ montre assez le beffroi de bois qui la couronna du XV^e siècle à 1810 environ.

C'est un type de tour creuse, portée sur trois murs seulement de manière à ce que son volume intérieur fasse partie intégrante de l'église. Ce dispositif, déjà adopté à la tour de Saint-Martin, achevée en 1410, fut aussi choisi par l'architecte de Saint-Lambert qui édifia la grande tour (1392-1433), contemporaine de celle de Saint-Paul. La tour de Huy présente les mêmes dispositions, ainsi que Saint-Jean et Saint-Mathias à Maastricht.

La grande fenêtre occidentale de la tour reçut un fenestrage flamboyant que Lohest remplaça vers 1907 par l'actuel, en style du XIV^e siècle, sous prétexte d'unité de style. Il avait été édifié sous le doyen Grégoire Mariscal (1417 à 1430), sous le décanat duquel l'église fut achevée : « *Ecclesia nova perfectionem recepit in superiori telato lapideo ac in fenestris vitrijs superioribus etiam quod novam vitriam fenestram in turri* » ⁽¹¹⁷⁾.

La tour étant achevée, on avait pu édifier la dernière travée de la nef, la voûte de cette travée et de la tour.

La voûte fut peinte ou plus probablement repeinte comme le prouvent le style et la date 1557 qui y est peinte. Celle de Saint-Jacques reçut, un peu avant, son magnifique décor polychrome.

Une maison claustrale était adossée à la tour, vers le sud ⁽¹¹⁸⁾. Commencée vers 1230, l'église est enfin achevée, sauf la partie supérieure de la tour, vers 1420 ! Il avait fallu deux siècles !

6° Le cloître (fig. 21).

C'est du vivant de Daniel de Blochem que le chapitre entreprit la reconstruction des trois ailes subsistant du cloître et c'est lui qui en posa la première pierre, le 6 juin 1445 ⁽¹¹⁹⁾. On commença par la galerie orientale, celle qui longe le chapitre (fig. 22). Les chanoines avaient l'intention de surélever quelque peu le niveau du cloître pour éviter les inondations, mais ils y renoncèrent pour que l'église et le

(116) E. p. 105, H. p. 496 et T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3 (1926) p. 465, la reproduisent.

(117) B. f. 169 v°.

(118) B. f. 174 v°.

(119) E. p. 63 ou plutôt en juin 1446 selon B. f. 177. — En tant que maître de la fabrique, il paya le premier « *arcum maiorem* » sauf la fondation. Il ajoute qu'on débuta par la travée de l'autel « Notre-Dame dans le cloître ».

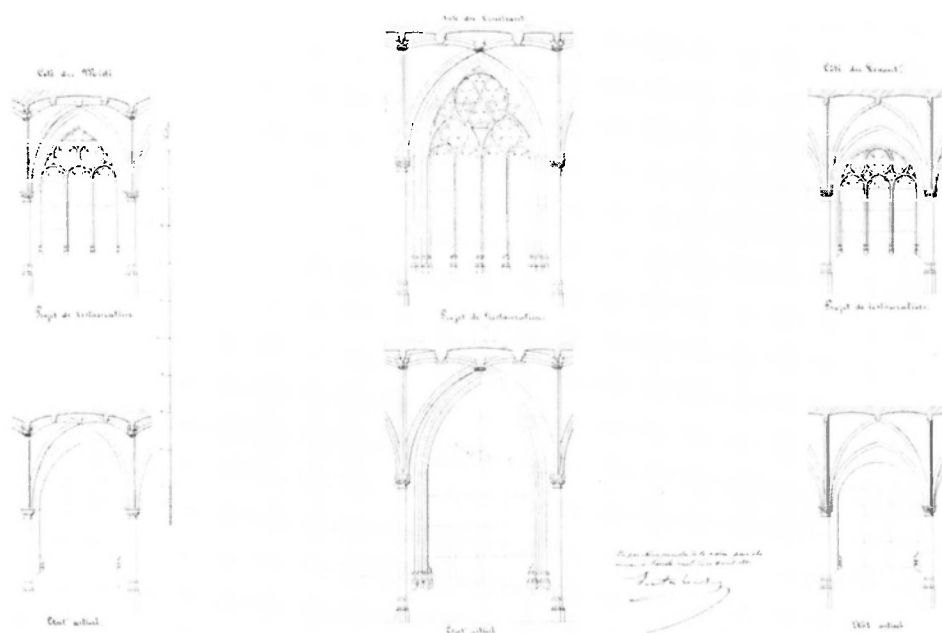


Fig. 21. — Elévation d'une travée des ailes sud, ouest et est (en allant de gauche à droite) du cloître dans l'état de 1850 (en bas) et selon la restauration, non exécutée, prévue par Charles Delsaux. Dessin de Charles Delsaux, 1850. (Liège, Musée diocésain).

(Photo B. U. Lg.)

cloître restent de même niveau. Ils voulurent aussi élargir le cloître mais l'architecte les en dissuada prétextant que le mur extérieur, c'est-à-dire celui qui est dépourvu de fenêtres et qui sépare la galerie de ses annexes, était trop faible pour supporter la poussée d'une voûte d'un cloître plus large. On construisit alors le mur intérieur, celui qui longe le jardin; les charpentiers constatèrent ensuite que le mur extérieur était suffisamment solide et que l'architecte s'était trompé, mais le chapitre renonça à son projet et réédifia cette aile en lui conservant la largeur du cloître roman ⁽¹²⁰⁾ - 5 m 66 - ⁽¹²¹⁾.

A l'endroit où cette galerie se rapproche de l'église, il y avait un autel dédié à sainte Marie et consacré en 1289 ⁽¹²²⁾. Il fut transféré par le nonce Caraffa, en 1624, à l'autel Saint-Jean, au jubé ⁽¹²³⁾. Au-dessus de cet autel Notre-Dame dans le cloître, il y avait une salle qui servait

(120) B. f. 178 r^o et v^o; H. p. 56.

(121) H. p. 54. — Sur la cave, voir p. 57.

(122) Près de l'emplacement actuel de la tombe du doyen Ernest de Miche et de la porte de l'escalier du petit jubé.

(123) H. p. 587 et 596. Voir à la note 19, l'historique de cet autel.



Fig. 22. — Vue prise de l'angle sud-ouest du cloître vers le nord-est.

(Cliché de l'auteur, 1952.)

alors de bibliothèque capitulaire ⁽¹²⁴⁾. Dans la suite la bibliothèque fut transférée à côté de la trésorerie. A-t-elle souffert de l'inondation peu après 1408 au cours de laquelle les chapes et les livres de l'église furent détruits ? C'est probable car le niveau du sol fut alors surélevé pour empêcher le retour de pareil dommage ⁽¹²⁵⁾.

Quand on entreprit la reconstruction de l'aile sud, celle qui borde les écoles, on constata que les craintes n'étaient pas fondées et on porta la largeur à 4 m 60 ⁽¹²⁶⁾. La fabrique, cependant était endettée de 250 florins du Rhin, encore que les fenestrages n'aient pas encore été posés, ni la partie de pierre, ni celle de fer ⁽¹²⁷⁾. Ce n'est en effet qu'en 1455, huit ans après le début des travaux, que le doyen van der Meulen fit placer les vitres des 5 fenêtres devant le chapitre « où l'on chante *Preciosa* » ⁽¹²⁸⁾.

La même année, Blochem fit édifier la bibliothèque près du chœur et de la trésorerie, pour laquelle il donna 50 florins postulat antiques; elle fut achevée en 1455 ⁽¹²⁹⁾. Craignant l'incendie, le chapitre interdit aux personnes dormant dans les chambres de l'église ou du cloître, de mettre de la paille sous leur lit ⁽¹³⁰⁾.

(124) Le catalogue dressé en 1460 probablement par l'écolâtre Blochem ou sur son ordre, est publié dans H. pp. 395-408 et dans le B.L.A.L., 14 (1878) pp. 153-168. — B. f. 37-56.

(125) B. f. 178.

(126) E. pp. 64-66; H. p. 54.

(127) B. f. 179 v^o.

(128) B. f. 187; E. p. 66. — *Preciosa* est le premier mot d'un verset de l'office de prime dont la fin se récitait au chapitre.

(129) B. f. 187 v^o et 188.

(130) B. f. 189.

Pour pallier les difficultés financières, la caisse des anniversaires prêta des capitaux à la fabrique contre une rente annuelle de 50 muids d'épautre; une prébende supplémentaire fut créée dont les revenus seraient versés à la fabrique ⁽¹³¹⁾ qui, de plus, percevait pendant un an la prébende des chanoines décédés ⁽¹³²⁾; en outre les chanoines qui voulaient faire des dons à la fabrique reçurent le droit de grever leur prébende au détriment de leur successeur.

Blochem ne connut jamais l'aile gothique occidentale qui ne fut construite que trente ou quarante ans après son décès. Plusieurs clés de voûte portent, en effet, le blason de Henri de Hemricourt, mort jubilaire en 1554, c'est-à-dire qu'il avait été chanoine pendant cinquante ans au moins.

Quant au majestueux portail de la place Saint-Paul, de formes gothiques mais décoré de bas-reliefs Renaissance, il est surmonté des armoiries de Corneille de Berghes, prince-évêque de 1538 à 1544, vraisemblablement; des traces de polychromie se remarquaient encore en 1901 ⁽¹³³⁾.

Pour en finir avec le cloître, ajoutons que tous les fenestrages furent détruits en 1766 ⁽¹³⁴⁾ et remplacés par des barres de fonte et du verre semblables à ceux du cloître de Saint-Denis; c'était à la mode! Ils furent refaits vers 1900, en pierre de sable et en s'inspirant de ceux des collégiales de Maastricht ⁽¹³⁵⁾.

Blochem ne dit pas grand chose sur les locaux annexes du cloître. À côté du chapitre, il y avait l'ancien cellier, devenu bureau du receveur, ce qu'on appelait compterie ⁽¹³⁶⁾. Au sud, les écoles (actuel musée lapidaire et annexes). Quant à l'ancienne prison claustrale ⁽¹³⁷⁾, elle était devenue la chambre du claustrier, « au côté gauche de la chambre où l'on enferme les poulets à distribuer aux clercs présents à certains ollices ». Cette chambre était adjacente à l'ancien parloir ⁽¹³⁷⁾.

(131) Ce qui ramenait la part de chaque chanoine à 1/31 au lieu de 1/30 des revenus du chapitre. Rappelons que ceux-ci étaient distincts de ceux de la fabrique, des anniversaires ou de l'aumône, comme dans toutes les églises séculières. Ces caisses se faisaient des prêts et emprunts réciproques.

(132) L'année de fabrique avait été créée en 1334 (C. p. 184) la même année qu'à Sainte-Croix, Saint-Martin suivit (1342) puis Saint-Denis (1352) et enfin Saint-Barthélemy (1360).

(133) Jules HELBIG, *La peinture murale dans nos contrées*, p. 11, Anvers 1901.

(134) H. p. 271. Le prévôt Van den Steen paya ces travaux.

(134bis) E. SCHOOLMEESTERS, décrit cette restauration dans *Leodium* 13 (1920), pp. 29-31.

(135) Voyez *supra*, p. 60.

(136) B. f. 157 v^o; H. p. 59.

(137) H. p. 59 se référant à B. f. 110 r^o; cette référence est inexacte mais je n'ai pu retrouver le passage invoqué par Thimister.

Toujours selon Blochem, au milieu du jardin du cloître des collégiales devait se dresser une grande croix. Il cite un extrait des statuts de 1299 du Chapitre collégial de Sittard mais ne dit pas qu'une pareille croix s'élevait à Saint-Paul ⁽¹³⁸⁾.



En résumé, nous avons vu que l'église gothique fut édifiée en plusieurs campagnes.

D'abord le chœur, avec chevet plat, le transept et les deux premières travées, campagne qui débuta vers 1250-1240 et s'acheva peu avant la consécration de 1289. Ensuite, vers 1280, les deux premières chapelles latérales nord. On n'a aucune trace de construction pendant la première moitié du XIV^e siècle. Vers le milieu de ce siècle, on bâtit les trois absides, la grande et ses deux collatérales. Pendant la seconde moitié du XIV^e siècle, on achève la nef en édifiant les cinq travées occidentales avec les chapelles nord construites en même temps. De 1595 à 1426, ce fut le tour des chapelles sud; elles prirent la place de l'aile nord du cloître. A peu près en même temps on bâtit la tour (première pierre en 1590), mais on ne peut l'achever; la partie supérieure remonte seulement au Régime français. Quant au cloître, on en pose la première pierre en 1445 à l'aile orientale, suivie de l'aile sud, enfin de l'aile occidentale édifiée pendant le premier tiers du XVI^e siècle et du portail qui lui donne accès, portant les armoiries de Corneille de Berghes (1558-1544), très probablement.

Au terme de cette longue étude, je crois pouvoir affirmer avoir épuisé toutes les sources historiques concernant l'église romane et les étapes de la construction de l'église gothique; j'ai précisé l'emplacement du chapitre, du réfectoire et du cellier.

Je crois aussi avoir établi que la nef fut construite en deux campagnes : les deux premières travées orientales avec leurs voûtes d'abord; les cinq travées occidentales ensuite, contrairement à ce qu'on pensait jusqu'ici, à savoir : la nef entière au XIII^e siècle sauf la voûte et les arcs-boutants qui ne dateraient que du XV^e, l'église ayant reçu un plafond provisoire pendant deux siècles. Non, l'église fut bâtie par tranches verticales, cela est acquis.

(138) B. f. 154 v^o-155. Le texte fut publié par Simon-Pierre ERNST, *Histoire du duché de Limbourg*, édition E. L'AVALLÉE, t. 6, pp. 43-44, Liège, 1847, d'après le manuscrit Blochem !

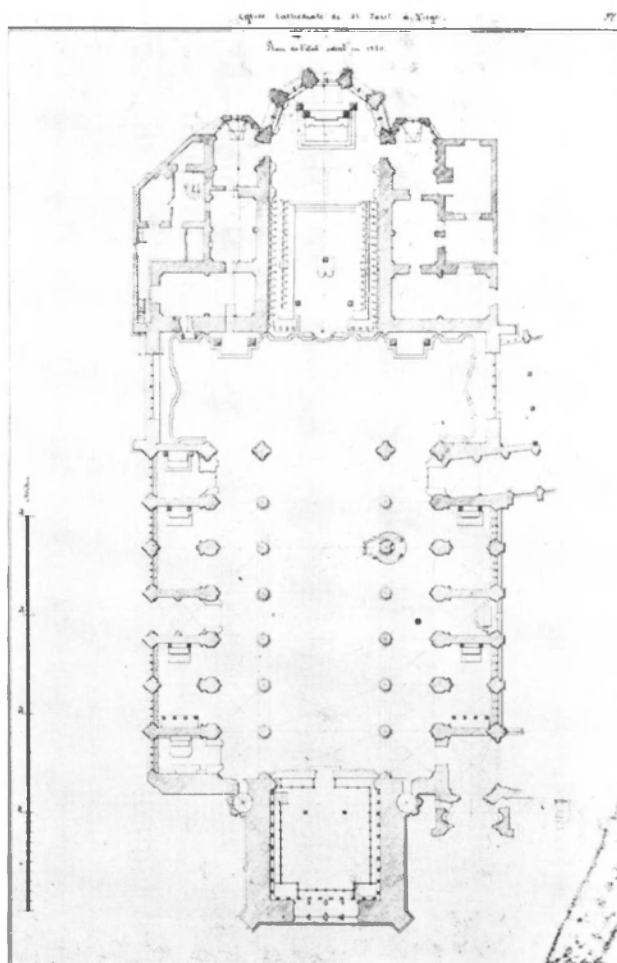


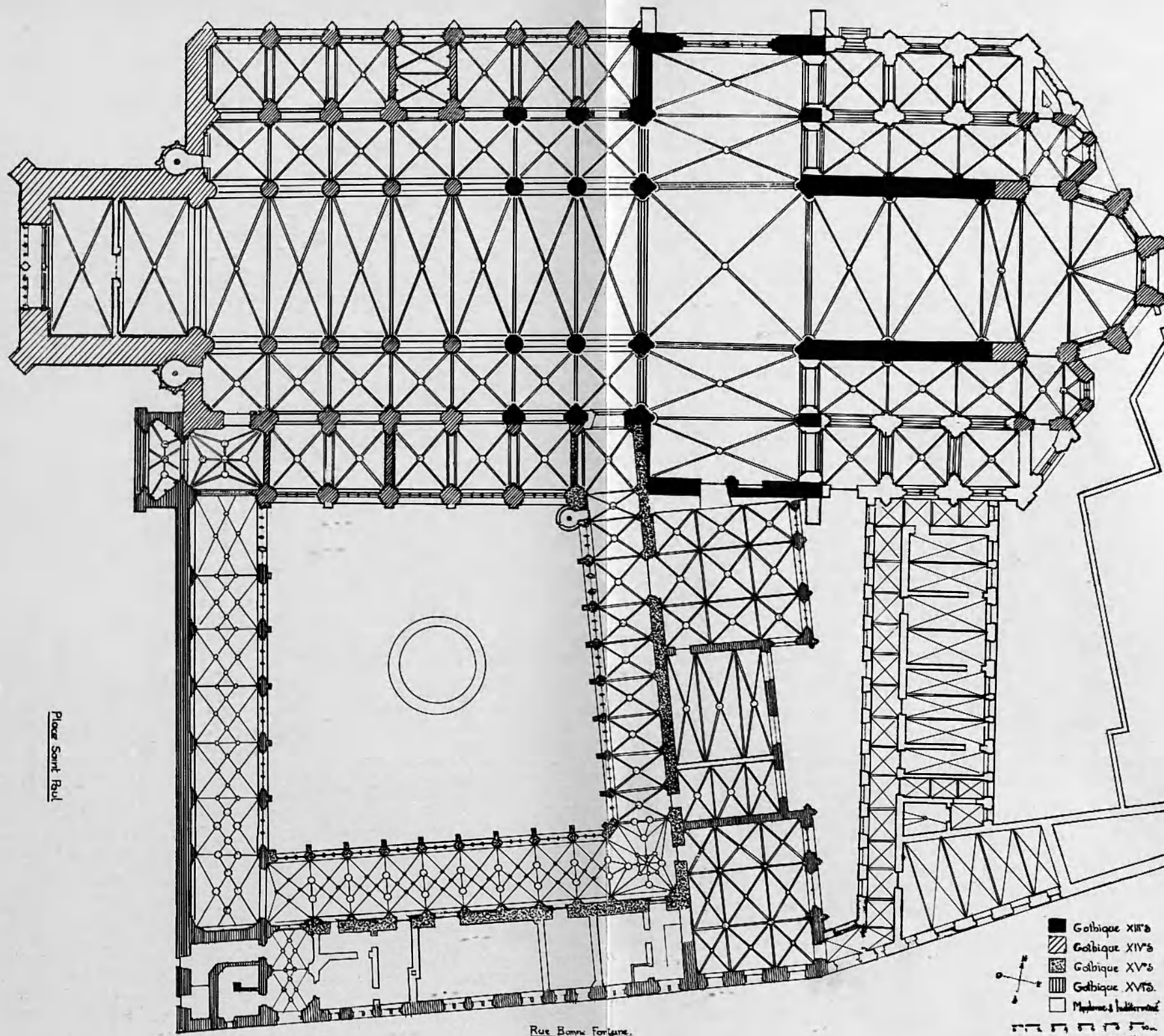
Fig. 23. — Plan de la cathédrale. Dessin de Charles Delsaux, 1850.
(Liège, Musée diocésain).

(Photo B. U. Lg.)

J'ai conscience des nombreuses observations qui pourraient être faites à l'avenir. Elles sont de deux espèces :

- 1^{re} une étude minutieuse des matériaux et surtout des mesures utilisées pour la construction;
- 2^o une observation attentive des sculptures et moulures de l'édifice.

Enfin il est évident que de nombreuses comparaisons devraient être faites avec les autres grandes églises gothiques mosanes — je pense avant tout aux collégiales de Tongres, Huy, Dinant, Walcourt, à la cathédrale Saint-Lambert (si semblable à la collégiale de Tongres) et aux églises de Maastricht et d'Aix-la-Chapelle. Il faudrait bien des monographies, car il n'y en a guère, avant de pouvoir connaître les constantes de l'architecture gothique mosane et ses variétés. J'espère avoir fait briller une petite lueur dans cette énorme obscurité.



Rue Saint Raul

Rue Bonne Fontaine

- Gothique XIII^e
 - ▨ Gothique XIV^e
 - ▩ Gothique XV^e
 - ▧ Gothique XVI^e
 - Murs & habitation
-